

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 926**26 octobre 2001****SOMMAIRE**

Atlantic Impex, S.à r.l., Luxembourg	44404	Guarantee General Holdings S.A., Luxembourg . .	44412
Atlantic Impex, S.à r.l., Luxembourg	44404	Guarantee General Holdings S.A., Luxembourg . .	44412
Atlantic Impex, S.à r.l., Luxembourg	44404	Harcam Participation S.A., Luxembourg	44414
Atlantic Impex, S.à r.l., Luxembourg	44404	Heinrich Köhler Baugesellschaft, GmbH, Luxem- bourg	44443
Banque Leu (Luxembourg), Luxembourg	44406	Horsch Entsorgung, GmbH, Luxembourg	44442
BfG Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	44406	ICP Intercontinental S.A., Luxembourg	44410
Black Death International S.A., Bereldange	44405	IFI RE S.A., Luxembourg	44443
Black Death International S.A., Bereldange	44405	Indurisk Rückversicherung A.G., Luxembourg . .	44443
Black Death International S.A., Bereldange	44405	Institut Marine, S.à r.l., Rumelange	44443
Black Death International S.A., Bereldange	44405	Inter-Express, S.à r.l., Windhof-Koerich	44443
Black Death International S.A., Bereldange	44405	International Advisors and Consultants S.A., Lu- xembourg	44444
Bosch-Service Nettco, S.à r.l., Howald	44404	International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., Luxembourg	44444
Bosch-Service Nettco, S.à r.l., Howald	44404	International Tube Financing S.A., Luxembourg .	44445
Bruyereux S.A., Luxembourg	44406	International Tube Trading S.A., Luxembourg . .	44445
Canopus International Tiles S.A., Luxembourg . .	44406	JLC Holding, S.à r.l., Luxembourg	44445
Castle Investments S.A.H., Luxembourg	44407	Landesbank Rheinland - Pfalz International S.A., Luxembourg	44446
Céramiques & Cristaux S.A., Luxembourg	44408	Le Foyer, Ottaviani & Associés S.A., Luxembourg	44447
Challenger Reassurance S.A., Luxembourg	44408	Le Foyer, Ottaviani & Associés S.A., Luxembourg	44447
Comit Holding International S.A., Luxembourg . .	44409	Le Foyer-Arag, Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A., Luxembourg-Kirchberg	44446
Comit Holding International S.A., Luxembourg . .	44409	Le Foyer-Arag, Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances S.A., Luxembourg-Kirchberg	44446
Comitour S.A.H., Luxembourg	44410	Link Paul, Alimentation en Gros, S.à r.l., Mamer .	44447
CTLS Mécanique S.A., Luxembourg	44407	Loth-Immo S.A., Luxembourg	44413
DB Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	44411	Mcbride S.A., Luxembourg	44444
DB Finance (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	44411	Oldenburgische Landesbank AG, Niederlassung Luxembourg, Senningerberg	44445
Debra S.A., Luxembourg-Kirchberg	44408	Promidée S.A., Luxembourg	44446
Discount Bank S.A., Luxembourg	44410	Pronto Net 1, S.à r.l., Luxembourg	44415
Euro Erudition Business Academy S.A.H., Luxem- bourg	44409	Seabreeze S.A., Luxembourg	44447
Euro Erudition Business Academy S.A.H., Luxem- bourg	44409	TDR International, S.à r.l., Luxembourg	44402
F.T. Holding S.A., Luxembourg	44413	The Triangle Investment Group Holdings S.A.H., Luxembourg	44402
Fersen S.A., Luxembourg	44412	Tobacco Holdings Limited S.A., Luxembourg . . .	44402
Fersen S.A., Luxembourg	44412	Ubam International Services S.A., Luxembourg . .	44402
Fides (Luxembourg) S.A., Luxembourg	44410	Vantage Advisors S.A., Luxembourg	44403
Finagrim S.A., Luxembourg	44413	Vic, S.à r.l., Obercorn	44403
Fintertrade S.A., Luxembourg	44411	Westerngem Holding S.A., Luxembourg	44403
Galerie Clairefontaine, S.à r.l., Luxembourg	44414		
Geimer Décorations, S.à r.l., Foetz	44414		
Geimer Décorations, S.à r.l., Foetz	44414		
Goowill Trust Protection, S.à r.l., Luxembourg- Kirchberg	44414		

TDR INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 2.896.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2001, vol. 551, fol. 38, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(22987/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

THE TRIANGLE INVESTMENT GROUP HOLDINGS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 54, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 33.118.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 54, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2001.

Signatures.

(22988/763/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

TOBACCO HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 6.460.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 49, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2001.

TOBACCO HOLDINGS LIMITED S.A.

Signature

Un Administrateur

(22993/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

UBAM INTERNATIONAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 35.411.

—
*Extrait de la décision prise par le Conseil d'Administration
lors de sa réunion du 13 décembre 2000*

- La démission à partir du 31 décembre 2000 de Monsieur Marc Polydor en tant qu'Administrateur de la société est acceptée et Monsieur Michel Girardin est coopté en son remplacement.

- La démission à partir du 31 décembre 2000 de Monsieur Urs Albrecht en tant qu'Administrateur de la société est acceptée et Monsieur Michel Perotti est coopté en son remplacement.

- Monsieur Michel Girardin termine le mandat de Monsieur Marc Polydor jusqu'à son expiration à l'Assemblée Générale de 2002.

- Monsieur Michael Perotti termine le mandat de Monsieur Urs Albrecht jusqu'à son expiration à l'Assemblée Générale de 2002.

- Il a été proposé que la prochaine Assemblée Générale en date du 6 juin 2001 ratifie la cooptation de Monsieur Michel Girardin.

- Il a été proposé que la prochaine Assemblée Générale en date du 6 juin 2001 ratifie la cooptation de Monsieur Michael Perotti.

Pour UBAM INTERNATIONAL SERVICES

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2001, vol. 551, fol. 28, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(22997/526/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

VANTAGE ADVISORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 34.080.

Le bilan abrégé au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2001.

Signatures.

(23003/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

VIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4671 Obercorn, 37, Parc des Sports.

L'an deux mille un, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Victor Cesar Dos Santos Ferreira, commerçant, demeurant à L-3253 Bettembourg, 35, rue de Luxembourg.

Lequel comparant déclare être associé unique et propriétaire des cinq cents parts sociales (500) de la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois dénommée VIC, S.à r.l., avec siège social à L-3253 Bettembourg, 35, route de Luxembourg,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 26 juin 1998, publié au Mémorial, Recueil C des Sociétés et Associations, numéro 645 du 11 septembre 1998.

Lequel s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale extraordinaire de la prédite société décide, à l'unanimité des voix, de transférer le siège social de la prédite société de Bettembourg à Obercorn et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article deux (2) des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Obercorn.»

L'adresse du siège social de la société sera dorénavant établie à L-4671 Obercorn, 37, Parc des Sports.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge, en raison de la présente cession de parts, s'élève approximativement à la somme de vingt-cinq mille francs (25.000.-).

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom, état et demeure, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: V. C. Dos Santos Ferreira, N. Muller.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mars 2001, vol. 866, fol. 4, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 mars 2001.

N. Muller.

(23009/224/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

WESTERNGEM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 7.166.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 49, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2001.

WESTERNGEM HOLDING S.A.

Signature

Un Administrateur

(23017/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 avril 2001.

ATLANTIC IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 39.908.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23040/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

ATLANTIC IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 39.908.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23041/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

ATLANTIC IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 39.908.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23042/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

ATLANTIC IMPEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 6, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 39.908.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23043/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BOSCH-SERVICE NETTCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 5, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 46.876.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23081/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BOSCH-SERVICE NETTCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 5, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 46.876.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23080/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BLACK DEATH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.716.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23074/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BLACK DEATH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.716.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23075/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BLACK DEATH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.716.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23076/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BLACK DEATH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.716.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23077/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BLACK DEATH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.716.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23078/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BLACK DEATH INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 35.716.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23079/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

**BANQUE LEU (LUXEMBOURG), Société Anonyme,
(anc. SOCIETE DES BANQUES S.G. WARBURG ET LEU, Société Anonyme).**

Siège social: Luxembourg, 16, rue J.-P. Brasseur.
R. C. Luxembourg B 16.578.

Les états financiers au 31 décembre 2000 tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 50, case 4 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Suite à l'assemblée générale du 21 mars 2001, le conseil d'administration est composé comme suit:

Monsieur Reto Donatsch, demeurant à Niederfelbenweg 10, CH-8702 Zollikon;
Monsieur Hans Herzog, demeurant à Schlossberg Strasse 8, CH-8702 Zollikon; et
Monsieur Roy Darphin, demeurant au 39, allée St. Hubert, L-8138 Bridel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BANQUE LEU (LUXEMBOURG)

Signature

(23046/267/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BfG BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 10.831.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 61, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2001.

Signatures.

(23051/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

BRUYERRELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 63.118.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2001.

Pour BRUYERRELUX S.A.

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

Signature

(23082/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

CANOPUS INTERNATIONAL TILES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 46.109.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (sous seing privé) du 2 avril 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, décide de changer le capital social de la société de LUF 21.250.000,- en EUR 526.773,74, avec effet au 1^{er} octobre 2000.

2. Suppression de toute référence à la valeur nominale des actions de la société et modification des actions de la Société en actions sans valeur nominale.

3. Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 4.476,26 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 526.773,74 à celui de EUR 531.250,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, de sorte que le nombre d'actions reste à 21.250, chaque action ayant une valeur nominale de EUR 25,-.

4. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société.

Pour extrait sincère et conforme

CANOPUS INTERNATIONAL TILES S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 53, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23083/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

CASTLE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 40.484.

Les bilans aux 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 49, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(23084/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

CTLS MECANIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 55.904.

L'an deux mille un, le vingt et un mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de CTLS MECANIQUE S.A., R.C. Numéro B 55.904 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire résident à Pétange, en date du 22 juillet 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 558 du 30 octobre 1996.

La séance est ouverte à dix-sept heures quinze sous la présidence de Mademoiselle Caroline Notte, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent soixante (1.260) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent soixante mille francs luxembourgeois (LUF 1.260.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Dissolution de la société et mise en liquidation.
2. Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Mademoiselle la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale nomme aux fonctions de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Marc Koeune, préqualifié, qui aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société en liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: C. Notte, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2001, vol. 8CS, fol. 76, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2001.

M. Weinandy.

Signé par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(23091/230/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

CERAMIQUES & CRISTAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 9, rue Astrid.
R. C. Luxembourg B 68.590.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 61, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2001

AFFECTATION DU RESULTAT

- report à nouveau de la perte s'élevant à 86.104,- LUF.

Composition du Conseil d'Administration:

M. Romain Bontemps, réviseurs d'entreprises, demeurant à Luxembourg;

M. Marc Hilger, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg;

M. Ronald Weber, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

PANNELL KERR FORSTER, avec siège à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, S.à r.l.

(23085/592/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

CHALLENGER REASSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 29.820.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administrateur de la société datée du 8 mars 2001

«

2. Acceptation de la démission d'un Administrateur.

Le Conseil est informé de la démission de Monsieur Jean-Claude Tostivin de son poste d'Administrateur du Conseil d'Administration avec effet au 9 janvier 2001.

Le Conseil remercie vivement Monsieur Jean-Claude Tostivin pour l'intérêt qu'il a porté au développement des affaires de la Société.

...

4. Transfert du siège social.

Sur décision du Conseil d'Administration, le siège social de la Société est transféré, avec effet au 1^{er} mars 2001, à l'adresse suivante:

65, avenue de la Gare

L-1611 Luxembourg.

Par ailleurs, il convient de noter que le siège administratif de la Société reste au

5, place de la Gare

L-1616 Luxembourg.

»

Pour la société

C. Stiennon

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 59, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23086/730/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

DEBRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.734.

Le bilan au 31 juillet 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 49, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mars 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(23094/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

COMIT HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.318.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 56, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

COMIT HOLDING INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

(23088/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

COMIT HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.318.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg, au siège social le 21 mars 2001

Première résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat des personnes suivantes au Conseil d'Administration:

M. Enrico Meucci,

M. Leonardo G. Attanasio,

M. Claude Deschenaux,

M. Giuseppe Raimondi,

M. Stefano Tabanelli,

M. Oscar Vito-Colonna,

M. Vincenzo La Via.

L'assemblée fixe l'échéance du mandat aux administrateurs à la date de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

Deuxième résolution

L'assemblée générale renouvelle le mandat du commissaire aux comptes à DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg pour une durée de un an venant à l'échéance à la date de l'assemblée devant statuer sur les comptes de l'exercice 2001.

Pour extrait conforme

COMIT HOLDING INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23089/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

EURO ERUDITION BUSINESS ACADEMY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 38.430.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2001, vol. 551, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(23097/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

EURO ERUDITION BUSINESS ACADEMY S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 38.430.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2001, vol. 551, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(23098/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

COMITOUR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.886.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2001, vol. 551, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(23090/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

DISCOUNT BANK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 9.471.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 57, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Assaraf Joseph, Président, demeurant au 3, Quai de l'Île à CH-1204 Genève
 - M. Nicolazzi René, demeurant au 9, avenue Eugène Pittard à CH-1204 Genève
 - M^e Schmitt Alex, demeurant au 7, Val Ste Croix à L-1371 Luxembourg
 - M. Schneider Pierre, demeurant au 21, avenue Gaston Diderich à L-1420 Luxembourg.
- Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

DISCOUNT BANK S.A.

Signatures

(23096/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 41.469.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration de la société FIDES (LUXEMBOURG) S.A. tenue au siège social en date du 1^{er} avril 2001 que les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes:

1) Acceptation de la démission de l'administrateur suivant:

M. David Roy Scheepe.

2) Le conseil d'administration est constitué à présent comme suit:

J.P. Everwijn

F.B. Deiters

J.M.J. Kallen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.P. Everwijn

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 54, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23101/683/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

ICP INTERCONTINENTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 73.211.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 5 mars 2001

Le Conseil décide à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au 43, rue Emile Lavandier, L-1924 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 mars 2001.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 46, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23115/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

DB FINANCE (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 34.631.

Société anonyme constituée sous la dénomination de CL BELGIUM-FINANCE, suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 22 août 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 410 du 6 novembre 1990. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 3 août 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 840 du 11 novembre 1999.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

DB FINANCE (LUXEMBOURG)

Société Anonyme

Signatures

(23092/546/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

DB FINANCE (LUXEMBOURG), Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 34.631.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire annuelle qui s'est tenue le 30 mars 2001 a accepté la démission de son mandat d'administrateur de Monsieur Robert Roderich, tout en lui accordant décharge entière et sans réserve pour l'exercice de son mandat.

Par ailleurs, l'Assemblée a nommé en qualité d'administrateur, Monsieur Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim, dont le mandat viendra à échéance, ensemble avec ceux des administrateurs en fonction, à l'issue de l'Assemblée générale statutaire de 2003.

Enfin, l'Assemblée a décidé d'affecter comme suit les résultats de l'exercice:

	Affectations (EUR)	Origines (EUR)
Résultat de l'exercice		61.579,29
Report à nouveau antérieur		267.214,29
Dotation à un compte de réserve spéciale au titre de l'impôt sur la fortune imputé (Art. 174 bis L.I.R.)	7.808,65	
Résultats reportés	320.984,93	
	328.793,58	328.793,58

Luxembourg, le 30 mars 2001.

Pour extrait conforme

DB FINANCE (LUXEMBOURG)

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23093/546/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

FINTERTRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 80.773.

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 19 février 2001 - Extrait

Est nommé administrateur-délégué de la société avec effet immédiat et avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature: Monsieur Goffredo De Pascale, demeurant à Villa 7, Cité des Nations, Conakry, Guinée.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société à responsabilité limitée

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 61, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23103/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

FERSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.768.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 56, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

FERSEN S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(23099/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

FERSEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.768.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 29 mars 2001*

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de M. Lino Berti décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 24 mars 2000, la cooptation de M. Giammario Grifi comme nouveau président décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 3 octobre 2000 et la cooptation de M. Patrick Ehrhardt décidée par le conseil d'administration en sa réunion du 3 octobre 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001:

Conseil d'administration:

- MM. Giammario Grifi, avocat, demeurant à Caldarola (Italie), président;
Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Germain Birgen, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mme Simonetta Seragnoli, administrateur de sociétés, demeurant à Milan (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes:

CONFIDENTIA (FIDUCIAIRE), S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

FERSEN S.A., Société Anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23100/024/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

GUARANTEE GENERAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 26.496.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2001, vol. 551, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(23111/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

GUARANTEE GENERAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 82, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 26.496.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2001, vol. 551, fol. 33, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(23112/553/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

FINAGRIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.381.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2001, vol. 551, fol. 59, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 mars 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

Les mandats d'Administrateurs de EDIFAC S.A., Caroline Folmer, Jean Lambert venant à échéance lors de cette Assemblée sont renouvelés pour une nouvelle période de 1 an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2000.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de TRUSTAUDIT S.A. venant à échéance lors de cette Assemblée est renouvelée pour une nouvelle période de 1 an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2000.

Extrait sincère et conforme

FINAGRIM S.A.

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 59, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23102/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

F.T. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 61.904.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2001, vol. 551, fol. 59, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 6 mars 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, EDIFAC S.A., administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont renouvelés pour une période d'un an jusqu'à l'issue de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2000.

Extrait sincère et conforme

F.T. HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 59, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23104/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

LOTH-IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 43, rue Emile Lavandier.
R. C. Luxembourg B 33.469.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 5 mars 2001

Le Conseil décide à l'unanimité, de transférer le siège social de la société au 43, rue Emile Lavandier, L-1924 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 5 mars 2001.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 46, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23133/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

GALERIE CLAIREFONTAINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 7, rue Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 28.838.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2001.

Pour GALERIE CLAIREFONTAINE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E

Signature

(23105/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

GEIMER DECORATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 28.640.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 32, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23107/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

GEIMER DECORATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 28.640.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 32, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23108/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

GOOWILL TRUST PROTECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 33.830.

—
Les bilans au 31 décembre 1997 et 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 49, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2001.

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

(23110/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

HARCAM PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 52.680.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2001, vol. 551, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

(23113/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

PRONTO NET 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

In the year two thousand and one, on the twenty- first of March.
Before Us, the undersigned notary Jean Seckler, residing at Junglinster.

There appeared:

The company D INVESTMENTS S.A., a company incorporated under the laws of Belgium, having its registered office at B-1050 Brussels, 83, avenue Franklin Roosevelt, (Belgium), here represented by Mr Angelo Cremonese, lawyer, residing at Rome (Italy),

by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed ne varietur by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing company, acting in its capacity as single shareholder of PRONTO NET 1, S.à r.l. a company with limited liability, having its registered office at L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 5 March 2001 pursuant to a deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, (the «Company»), and declaring to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1.- To set the share capital of the Company at one hundred one thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 101,125.-) by increasing the subscribed capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) by an amount of eighty-eight thousand six hundred twenty-five Euros (EUR 88,625.-).

2.- To divide such share capital of the Company into four (4) classes, consisting of Class A ordinary shares, Class B ordinary shares, Class C ordinary shares and Class D ordinary shares, to convert the existing five hundred (500) shares into five hundred (500) Class B ordinary shares and to issue three thousand (3,000) Class A ordinary shares, two hundred twenty (220) Class B ordinary shares, two hundred eighty (280) Class C ordinary shares and forty-five (45) Class D ordinary shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, which shares shall represent the entire issued, fully paid-in share capital of the Company, entitling to all rights and obligations attached thereto under the articles of incorporation of the Company, and which shall be allotted to the shareholders of the Company in proportion to their respective contribution to the Company.

3.- To accept the subscriptions and payments by the subscribers in the form of various contributions in cash or in kind and to allot the newly issued three thousand (3,000) Class A ordinary shares, two hundred twenty (220) Class B ordinary shares, two hundred eighty (280) Class C ordinary shares and forty-five (45) Class D ordinary shares to the said Subscribers as fully paid shares.

4.- To fully restate the articles of association of the Company, whose corporate object shall read as follows:

«The object of the Company is directly or indirectly to acquire, hold, monitor and manage participating interests in any enterprise in the telecommunications, internet or technology sector in Italy or other EU member states, including (but not limited to) a substantial participation in HoldCo and its subsidiaries, to direct the interests of its Shareholders towards the aforementioned enterprises and to co-ordinate the decisions of its Shareholders in this respect.

In general, the Company may carry out all transparts sociales and activities pertaining directly or indirectly to the investments in the telecommunications, internet or technology sector, and the administration, management, operation, control and development of those investments.

The Company may use its funds: (a) to invest in real estate, (b) to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, namely, but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, (c) to participate in the creation, development and control of any enterprise, (d) to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, any securities and any intellectual property rights, (e) to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, (f) to receive or grant licenses on intellectual property rights and (g) to grant to, or for the benefit of, companies in which the Company has a direct or indirect participation, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees to any enterprise part of the group of companies of which the Company form part of.

The Company may make any investment which it considers necessary or useful to fulfil or develop its business purpose, including, without limitation, the entry into and carrying out of any commercial transparts sociales which directly or indirectly favour the realisation of its purpose.»

5.- To accept the resignation of the current managers of the Company, to set at seven (7) the number of members of the Board of Managers of the Company and to appoint the new members of the Board of Managers of the Company for a period ending at the annual general meeting to be held in 2002.

6.- To appoint the auditor of the Company for a period ending at the annual general meeting to be held in 2002.

7.- To approve the issue by the Company of preferred equity certificates (PECs) or any other similar instruments.

8.- Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote.

First resolution

The general meeting resolved to set the share capital of the Company at one hundred one thousand one hundred twenty-five Euros (EUR 101,125.-) by increasing the subscribed capital of the Company from its present amount of twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) by an amount of eighty-eight thousand six hundred twenty-five Euros (EUR 88,625.-).

Second resolution

The general meeting resolved to divide such share capital of the Company into four (4) classes, consisting in Class A ordinary shares, Class B ordinary shares, Class C ordinary shares and Class D ordinary shares, to convert the existing five hundred (500) shares into five hundred (500) Class B ordinary shares and to issue in addition three thousand (3,000) Class A ordinary shares, two hundred twenty (220) Class B ordinary shares, two hundred eighty (280) Class C ordinary shares and forty-five (45) Class D ordinary shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, which shares shall represent the entire issued, fully paid-in share capital of the Company, entitling to all rights and obligations attached thereto under the articles of incorporation of the Company.

Subscription and allotment

There now appeared:

The company D INVESTMENTS S.A., a company incorporated under the laws of Belgium, having its registered office at B-1050 Brussels, 83, avenue Franklin Roosevelt, (Belgium); represented by Mr Angelo Cremonese, prenamed

The company MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS IV, L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, having its principal offices at 60602, Chicago, Three First National, Plaza Suite 3800, Illinois, (U.S.A.); represented by Mr Tom Loesch, lawyer, residing at Luxembourg.

The company RANDOLPH STREET PARTNERS II, an Illinois partnership, having its principal offices at 200 East Randolph Street, Chicago, Illinois; represented by Mr Aaron Alt, lawyer, residing at London

The company ABN AMRO M&A ITALIA S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at I-20123 Milan, Via Meravigli 7 (Italy), represented by Mr Aaron Alt, prenamed.

Mr Luca Fontanelli, manager, residing at I-00165 Rome, Via dei Maffei 72, (Italy);

Mr Fabrizio Mazzanti, manager, residing at I-00189 Rome, Via Giuseppe Silla 21, 00189 Rome, (Italy); represented by Mr Allesandro Di Michele, prenamed ;

Mr Allesandro Di Michele, manager, residing at CH-6925 Gentilino, Via Nocc 12, (Switzerland); represented by Mr Allesandro Di Michele, prenamed ;

Mr Paolo Snidero, manager, residing at I-04100 Latina, Via S. Tommaso D'Aquino 18, (Italy); represented by Mr Allesandro Di Michele, represented by Mr Allesandro Di Michele, prenamed ;

Mr Paolo Vacca, manager, residing at I-00165 Rome, Via Vittoria, Colonna 18, (Italy), represented by Mr Allesandro Di Michele, represented by Mr Allesandro Di Michele, prenamed ;

(collectively hereafter the «Subscribers»).

The persons appearing declared to subscribe and further accept being allotted in the name and on behalf of the Subscribers to the newly issued shares of the Company as follows:

Name of subscriber	Number of shares subscribed
The company MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P.	2.985 Class A ordinary shares
The company RANDOLPH STREET PARTNERS II	15 Class A ordinary shares
The company D. INVESTMENTS S.A.	220 Class B ordinary shares
The company MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P..	100 Class C ordinary shares
Mr Luca Fontanelli	40 Class C ordinary shares
Mr Fabrizio Mazzanti	20 Class C ordinary shares
Mr Allesandro Di Michele	40 Class C ordinary shares
Mr Paolo Snidero	40 Class C ordinary shares
Mr Paolo Vacca	40 Class C ordinary shares
The company ABN AMRO M&A ITALIA S.p.A.	45 Class D ordinary shares

The said Subscribers declared through their duly appointed attorney-in-fact to make payment in full for all such new shares by making the following contribution in cash or in kind:

Name of subscriber	Contribution
The company MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P.	74,625 Euros in cash for Class A ordinary shares
The company RANDOLPH STREET PARTNERS II	375 Euros in cash for Class A ordinary shares
The company D. INVESTMENTS S.A.	Partial Contribution of a Promissory Note against the Company in an amount of EUR 5,500.-
The company MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P.	2,500 Euros in cash for Class C ordinary shares
Mr Luca Fontanelli	1,000 Euros in cash for Class C ordinary shares
Mr Fabrizio Mazzanti	500 Euros in cash for Class C ordinary shares
Mr Allesandro Di Michele	1,000 Euros in cash for Class C ordinary shares
Mr Paolo Snidero	1,000 Euros in cash for Class C ordinary shares
Mr Paolo Vacca	1,000 Euros in cash for Class C ordinary shares
The company ABN AMRO M&A ITALIA S.p.A.	Partial Contribution of a Promissory note against the Company in an amount of EUR 1,125.-

The Subscribers, acting through their attorney-in-fact, have, as applicable, given evidence to the undersigned notary (i) of the payment of the cash amount to be contributed to the Company or (ii) of their ownership of the respective promissory notes and have furthermore stated that there exist no impediments to the free transferability of the respec-

tive promissory notes to the Company without any restriction or limitation and that instructions have been given to undertake all notifications, registrations and formalities necessary to perform a valid transfer of the promissory notes to the Company.

The cash and the promissory notes thus contributed represent a contribution in an aggregate amount of one hundred eighty-eight thousand six hundred twenty-five Euros (EUR 88,625.-).

Third resolution

The general meeting there upon resolved to accept the said subscriptions and payments by the Subscribers and resolved to allot the three thousand (3,000) Class A ordinary shares, two hundred twenty (220) Class B ordinary shares, two hundred eighty (280) Class C ordinary shares and forty-five (45) Class D ordinary shares to the said Subscribers as indicated hereabove as fully paid shares.

Fourth resolution

The general meeting resolved as a consequence of the above resolutions to fully restate the articles of association of the Company to read as follows:

Chapter I. Name, Duration, Object, Registered office, Definitions

Art. 1. Name

The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under Luxembourg law. The name of the Company is PRONTO NET 1, S.à r.l.

Art. 2. Duration

The Company shall exist for an unlimited duration.

Art. 3. Object

The object of the Company is directly or indirectly to acquire, hold, monitor and manage participating interests in any enterprise in the telecommunications, internet or technology sector in Italy or other EU member states, including (but not limited to) a substantial participation in HoldCo and its subsidiaries, to direct the interests of its Shareholders towards the aforementioned enterprises and to co-ordinate the decisions of its Shareholders in this respect.

In general, the Company may carry out all transparts sociales and activities pertaining directly or indirectly to the investments in the telecommunications, internet or technology sector, and the administration, management, operation, control and development of those investments.

The Company may use its funds: (a) to invest in real estate, (b) to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, namely, but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, (c) to participate in the creation, development and control of any enterprise, (d) to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, any securities and any intellectual property rights, (e) to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, (f) to receive or grant licenses on intellectual property rights and (g) to grant to, or for the benefit of, companies in which the Company has a direct or indirect participation, any assistance including financial assistance, loans, advances or guarantees to any enterprise part of the group of companies of which the Company form part of.

The Company may make any investment which it considers necessary or useful to fulfil or develop its business purpose, including, without limitation, the entry into and carrying out of any commercial transparts sociales which directly or indirectly favour the realisation of its purpose.

Art. 4. Registered office

The Company has its registered office in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the City of Luxembourg and to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the Shareholders.

The Company may establish offices and branches (whether or not permanent establishments) both in Luxembourg and abroad.

Art. 5. Definitions

For the purpose of these Articles of Association:

«Affiliate» means, with respect to any Person, any other Person that, directly or indirectly, controls, is controlled by, or is under common control with such first Person or any other Person who holds directly or indirectly more than a 50% economic interest in such first Person or in whom such first Person holds directly or indirectly more than a 50% economic interest. For the purpose of this definition, «control» will mean, as to any Person, the power to direct or cause the direction of the management and policies of such Person, whether through the ownership of voting securities or membership on the board of managers or directors, by contract (including without limitation a limited partnership agreement or general partnership agreement) or otherwise. Any trust or nominee directly or indirectly holding securities principally for the benefit of employees of a Shareholder or its Affiliates shall be deemed to be an Affiliate of such Shareholder. For the avoidance of doubt, Special Co-Invest Partners I shall constitute an affiliate of MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P.

«Class» means any particular class of Ordinary Shares.

«De Blasio Executive Securities Agreement» means the agreement between D INVESTMENTS S.A., Eugenio De Blasio and the Company relating to contractual restrictions on transfers of certain Ordinary Shares.

«EUR» or «Euro» means the Euro, i.e., the single currency of the participating member states of the European Union as constituted by the Treaty on the European Union and as referred to in legislation of the Economic and Monetary Union.

«Exchange, Subscription and Commitment Agreement» means that agreement dated 7th of March 2001 entered into between the Company and certain investors whereby such investors acquire equity interests in the Company in the form of Ordinary Shares and invest in the Company in exchange for preferred equity certificates of various series.

«Executive Securities Agreements» means the Executive Securities Agreements entered into on the Initial Closing Date between each of the Management Shareholders and the Company as such agreements are amended from time to time.

«Family Group» means with respect to a Management Shareholder or Eugenio De Blasio (i) a spouse, siblings and descendants (whether natural or adopted) and any of such descendants' spouses; (ii) any trust which at the time of such Transfer and at all times thereafter is and remains solely for the benefit of the transferring Shareholder and/or the Persons described in clause (i) and/or the Persons described in clause (iii); and (iii) any family limited partnership, limited liability company, or other tax flow-through entity, the partners, members or other equity owners of which at the time of such Transfer and at all times thereafter consist solely of the transferring Shareholder and/or the Persons described in clause (i) and/or the trusts described in clause (ii) and/or any other Person described in this clause (iii).

«Founder Investor» means D INVESTMENTS S.A.

«Group Companies» means all of the Company and its Subsidiaries.

«HoldCo» means PRONTO NET BELGIUM HOLDINGS S.p.r.l.

«Initial Closing Date» means 21 March 2001, or such date as may be agreed between the parties to the Exchange, Subscription and Commitment Agreement pursuant to the terms thereof.

«Investor Securities» means all Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares, Class C Ordinary Shares and Class D Ordinary Shares acquired pursuant to the Exchange, Subscription and Commitment Agreement.

«Law» means the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August, 1915, as amended.

«Listing and Registration Rights Agreement» means the agreement, as amended from time to time, by and among PRONTO NET I S.à r.l., MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNER IV, RANDOLPH STREET PARTNERS II, the Founder Investor, ABN AMRO M&A ITALIA S.p.A. and certain other parties thereto with respect to the management of the Company and its Subsidiaries.

«Management Shareholder» has the meaning set forth in the Exchange, Subscription and Commitment Agreement.

«MDP Investors» means MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS IV, L.P. and RANDOLPH STREET PARTNERS II.

«Ordinary Shares» means the Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares, Class C Ordinary Shares and Class D Ordinary Shares.

«Pecuniary Value» means that certain percentage of the aggregate economic rights of the Company, including such percentage of dividends paid on Ordinary Shares in the aggregate and the right to receive such percentage of the Company's net assets upon liquidation, dissolution or equivalent proceedings.

«Person» means an individual, a partnership, a corporation, a limited liability company, an association, a joint stock company, a trust, a joint venture, an unincorporated organisation and a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof.

«Public Offering» means any underwritten sale of the Company's or any Subsidiaries' ordinary shares or the equivalent thereof to the public; provided that the following shall not be considered a Public Offering, (i) any issuance of ordinary shares as consideration for a merger or acquisition; and (ii) any issuance of ordinary shares or rights to acquire ordinary shares to existing security holders or to employees of the Company or its Subsidiaries, such Public Offering being subject (in the case of the Company) to the prior conversion of the Company into a société anonyme.

«Public Sale» means any sale of securities on a regulated exchange where the Company's shares are listed for sale to the public on such exchange pursuant to an offering registered or qualified pursuant to local law.

«Qualified Public Offering» or «QPO» means a Public Offering where both (i) the proceeds (net of underwriting discounts and commissions) received by the Company and its Subsidiaries in exchange for the issuance of ordinary shares or the equivalent thereof in such Public Offering equal or exceed EUR 60 million, and (ii) the price per share of ordinary shares or the equivalent thereof paid to the Company or any of its Subsidiaries in such Public Offering equals or exceeds the product of (x) 3.0 times (y) the quotient of (A) the aggregate equity and preferred equity certificate financing (excluding any yield thereon) actually provided by the Investors to the Company and its Subsidiaries under the Exchange, Subscription and Commitment Agreement, divided by (8) the number of ordinary shares of the Company represented by all Investor Securities (on a fully diluted, as-if-converted basis) outstanding immediately prior to the consummation of such Public Offering.

«Restricted Executive Securities» for any given Shareholder has the meaning set forth in the Executive Securities Agreement or the De Blasio Executive Securities Agreement to which such Shareholder is a party, if any.

«Sale of the Company» means the arm's length sale of the Company to a third party or group of third parties acting in concert, pursuant to which such party or parties acquire (i) equity securities of the Company possessing the voting power under normal circumstances to control the Company; or (ii) all or substantially all of the Company's assets determined on a consolidated basis (in either case, whether by merger, consolidation or sale or transfer of the Company's consolidated assets).

«Sale of the Subsidiary» means the arm's length sale of any Subsidiary of the Company to a third party or group of third parties acting in concert, pursuant to which such party or parties acquire (i) equity securities of any Subsidiary of the Company possessing the voting power under normal circumstances to control a Subsidiary or Subsidiaries which own directly or indirectly all or substantially all of the Company's assets determined on a consolidated basis; or (ii) all or substantially all of a Subsidiary's assets determined on a consolidated basis (where such Subsidiary owns directly or indirectly all or substantially all of the Company's assets determined on a consolidated basis).

«Shareholder» or «Shareholders» means any Person registered as such in the Register of Shares kept pursuant to Article 7.2.

«Shareholders' Agreement» means the Shareholders' Agreement entered into as of the Initial Closing Date, as it may be amended from time to time, by and among PRONTO NET 1, S.à r.l., MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P., RANDOLPH STREET PARTNERS II, the Founder Investor, Eugenio De Blasio and certain other parties thereto.

«Subsidiary» means, with respect to any Person, any corporation, limited liability company, partnership, association or other business entity of which (i) if a corporation, a majority of the total voting power of shares of stock entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by that Person or one or more of the other Subsidiaries of that Person or a combination thereof, or (ii) if a limited liability company, partnership, association or other business entity, a majority of the partnership or other similar ownership interest thereof is at the time owned or controlled, directly or indirectly, by any Person or one or more Subsidiaries of that Person or a combination thereof. For purposes hereof, a Person or Persons shall be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Person or Persons shall be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or shall be or control any managing director, manager or general partner of such limited liability company, partnership, association or other business entity. For purposes of the contemplated transparts sociales, if the context does not otherwise indicate in respect of which Person the term «Subsidiary» is used, the term «Subsidiary» shall refer to any Subsidiary of the Company.

Chapter 2. Capital and shares

Art. 6. Capital

The nominal value of the Company's subscribed share capital is fixed at one hundred one thousand, one hundred and twenty-five Euro (EUR 101,125) represented by shares, consisting of the following:

- (a) 3,000 ordinary shares (designated hereby as the «Class A Ordinary Shares») having a nominal value of EUR 25.0 per share;
- (b) 720 ordinary shares (designated hereby as the «Class B Ordinary Shares») having a nominal value of EUR 25.0 per share;
- (c) 280 ordinary shares (designated hereby as the «Class C Ordinary Shares ») having a nominal value of EUR 25.0 per share; and
- (d) 45 ordinary shares (designated hereby as the «Class D Ordinary Shares ») having a nominal value of EUR 25.0 per share.

Ordinary Shares of the Company, of any Class or Classes (and of any series of a Class) hereafter defined, may be issued by the Company from time to time pursuant to a resolution of the Shareholders of the Company for such consideration permitted by the Law as may be fixed from time to time by the Shareholders of the Company (provided that such consideration shall be at least 25.- EUR per share).

All Shares shall vote together, and except as may be required by Law or set forth in these Articles or in the Shareholders' Agreement, the holders of any separate Class or series of Shares shall not be entitled to vote separately on any matter.

No Shares of any Class or series shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any Shares of the Company, except as expressly set forth in Article 8 or as all the Shareholders may have otherwise agreed in a written agreement signed by all Shareholders.

No distributions (as described in Articles 6.1(A), 6.2(A), 6.3(A) and 6.4(A) shall be made on any Class of Shares (or series thereof) unless the rights of all Classes of Shares (and series thereof) specified herein are observed.

The designations of the Classes of Ordinary Shares of the Company, the voting powers, preferences and relative, participating, optional or other special rights, and the qualifications, limitations or restrictions of the Classes of Ordinary Shares of the Company and of the series of the Classes of such Ordinary Shares, are as follows:

6.1. The Class A Ordinary Shares.

All Class A Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class A Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A Ordinary Shares. All Class A Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be retired with the effect that the issued number of Class A Ordinary Shares is reduced.

A. Distributions, The Class A Ordinary Shares, subject to the pari passu rights of the other Classes of Shares, will be entitled to receive on an aggregate basis 74.166 percent (74.166%) of all distributions made, when, as, and if declared by the Shareholders' Meeting out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law.

B. Voting Rights. Each Class A Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

C. Liquidation Rights. In the event of any voluntary or involuntary liquidation, dissolution or winding up of the Company (a «Liquidation»), after payment of all debts and liabilities of the Company, the Class A Ordinary Shares will be entitled to receive on an aggregate basis 74.166 percent (74.166%) of the residual assets of the Company. Neither the merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor the merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a Liquidation within the meaning of this paragraph C, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

D. Redemption; Convertibility; Assessment. Class A Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption, will not be convertible into any other Shares and will be non-assessable.

6.2. The Class B Ordinary Shares.

All Class B Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class B Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class B Ordinary Shares. All Class B Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be retired with the effect that the issued number of Class B Ordinary Shares is reduced.

A. Distributions. The Class B Ordinary Shares, subject to the pari passu rights of the other Classes of Shares, will be entitled to receive on an aggregate basis 17.8 percent (17.8%) of all distributions made, when, as, and if declared by the Shareholders' Meeting out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law.

B. Voting Rights. Each Class B Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

C. Liquidation Rights. In the event a Liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the Class B Ordinary Shares will be entitled to receive on an aggregate basis 17.8 percent (17.8%) of the residual assets of the Company. Neither the merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor the merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a Liquidation within the meaning of this paragraph C, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

D. Redemption; Convertibility; Assessment. Class B Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption, will not be convertible into any other Shares and will be non-assessable.

6.3. The Class C Ordinary Shares

All Class C Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class C Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class C Ordinary Shares. All Class C Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be retired with the effect that the issued number of Class C Ordinary Shares is reduced.

A. Distributions. The Class C Ordinary Shares, subject to the pari passu rights of the other Classes of shares, will be entitled to receive on an aggregate basis 6.922 percent (6.922%) of all distributions made, when, as, and if declared by the Shareholders' Meeting out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law.

B. Voting Rights. Each Class C Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

C. Liquidation Rights. In the event of a Liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the Class C Ordinary Shares will be entitled to receive on an aggregate basis 6.922 percent (6.922%) of the residual assets of the Company. Neither the merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor the merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a Liquidation within the meaning of this paragraph C, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

D. Redemption; Convertibility; Assessment. Class C Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption, will not be convertible into any other Shares and will be non-assessable.

6.4. The Class D Ordinary Shares.

All Class D Ordinary Shares shall be identical in all respects. All Class D Ordinary Shares shall share ratably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class D Ordinary Shares. All Class D Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company shall be retired with the effect that the issued number of Class D Ordinary Shares is reduced.

A. Distributions. The Class D Ordinary Shares, subject to the pari passu rights of the other Classes of shares, will be entitled to receive on an aggregate basis 1.112 percent (1.112%) of all distributions made, when, as, and if declared by the Shareholders' Meeting out of funds legally available therefor, in accordance with applicable law.

B. Voting Rights. Each Class D Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which Shareholders have the right to vote.

C. Liquidation Rights. In the event of a Liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the Class D Ordinary Shares will be entitled to receive on an aggregate basis 1.112 percent (1.112%) of the residual assets of the Company. Neither the merger nor consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor the merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company shall be deemed to be a Liquidation within the meaning of this paragraph D, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange shall be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

D. Redemption; Convertibility; Assessment. Class D Ordinary Shares will not be subject to mandatory redemption, will not be convertible into any other Shares and will be non-assessable.

Art. 7. Shares and Register of Shares

7.1. Shares

The Shares are in registered form. The Company may issue share certificates which merely evidence the registration of the Shares, but the failure to issue share certificates shall not affect the rights of a holder of Shares.

The Shares are indivisible with regard to the Company. Joint ownership of Shares shall be permitted. Joint owners of Shares must be represented vis-à-vis the Company by a single Person. As long as this clause has not been fulfilled, the rights relative to such Shares shall be suspended.

7.2. Register of Shares

A register of Shares (the «Register of Shares») will be kept at the registered office of the Company, which shall be accessible to all Shareholders. It may be kept in any appropriate form, including computerised form.

The Register of Shares will contain:

- the name and domicile or registered office of each Shareholder;
- the date of admission of each Shareholder;
- the number of Shares held by each Shareholder of each Class and series, and the amount paid up by each Shareholder on its Shares;
- a record of all Share transfers, including the date on which they took place; and
- a record of all distributions with respect to Shares, including the date on which they took place.

Each entry in the Register of Shares shall be made by the Board of Managers or the Board of Managers' designee upon the (i) receipt from the Shareholder or Shareholders concerned of such information that the Board of Managers deems sufficient to evidence the entry at issue and (ii) in the case of a transfer, compliance with the provisions of Article 8 hereof. The Register of Shares, together with the evidence referred to above, shall constitute conclusive evidence with respect to the ownership of Shares of the Company and of the number of Shares thereof a Shareholder from time to time owns.

Art. 8. Transfer of Shares

8.1. Restrictions on Transfer of Restricted Executive Securities

The Investor Securities held by the Management Shareholders and the Founder Investor and their transferees are subject to significant restrictions on transfer, repurchase options and certain other agreements set forth in (i) any Executive Securities Agreement or the De Blasio Executive Securities Agreement to which such Person is a party and (ii) the Shareholders' Agreement to which such Person is a party.

8.2. Retention of Securities

Prior to a QPO, no holder of Investor Securities shall, directly or indirectly, sell, transfer, assign, pledge, or otherwise dispose of any interest in any Investor Securities (a «Transfer»). Notwithstanding the first sentence of this Article 8.2, Shareholders may make: (A) a Transfer made after complying with Article 8.3 and 8.4, (B) a Transfer made pursuant to such Shareholder's tag along rights set out in Article 8.4, (C) Transfers made in connection with a Sale of the Company or a Sale of the Subsidiary pursuant to Article 8.8, (D) Transfers in connection with a Public Offering pursuant to the Listing and Registration Rights Agreement, (E) a Permitted Transfer, (F) Transfers permitted pursuant to the Exchange, Subscription and Commitment Agreement (including Section 10.3 thereof), and, as applicable, (G) Transfers permitted pursuant to the provisions set forth in the Executive Securities Agreements and the De Blasio Executive Securities Agreement (including Section 10.3 thereof). The Shareholders acknowledge that they will take all parts sociales to block transfers in violation of this Article 8.2 and shall act to permit such transfers as are allowed pursuant to this Article 8.2 at the Shareholders' Meetings.

8.3. First Refusal Rights Subject to Article 8.2:

(a) At least 30 days prior to any Transfer of Investor Securities (except for Transfers referred to in Article 8.2 under (B), (C), (D), (E), (F) and (G)), the Shareholder desiring to make such Transfer (the «Transferring Holder») shall deliver a written notice (the «Offer Notice») to each other Shareholder of every Class, with a copy to the Company, specifying in reasonable detail the identity of the prospective transferee(s), the number and type of Investor Securities to be transferred (the «Offered Securities») and the price and other terms and conditions of the proposed Transfer. The Transferring Holder shall not consummate such proposed Transfer until at least 30 days after the delivery of the Offer Notice, unless the parties to the Transfer have been finally determined pursuant to this paragraph prior to the expiration of such 30-day period (the date of the first to occur of such final determination or such expiration is referred to herein as the « Authorisation Date»).

(b) Each holder of Investor Securities may elect to purchase all (but not less than all) of such holder's Pro Rata Share of the Offered Securities (requiring, for the avoidance of doubt, the purchase of all such offered Investor Securities) at the price and on the other terms set forth in the Offer Notice (regardless of the Class of such Investor Securities), by delivering written notice of such election to the Transferring Holder with a copy to the Company within 15 days after delivery of the Offer Notice. Any Offered Securities not elected to be purchased by the end of such 15-day period shall during the immediately following 15-day period be reoffered by the Transferring Holder on a pro rata basis to the holders of Investor Securities who have elected to purchase their Pro Rata Share, until the holders of Investor Securities have elected to purchase all of the Offered Securities or no holders of Investor Securities desire to elect to purchase any remaining reoffered Offered Securities. For purposes of this paragraph, the «Pro Rata Share» of the Ordinary Share component of the Offered Securities of each holder of Investor Securities shall be a percentage equal to the quotient of (x) the Pecuniary Value percentage then attached to all of such holder's Investor Securities, divided by (y) the aggregate Pecuniary Value percentage then attached to all Investor Securities (other than those held by the Transferring Holder). If the holders of Investor Securities have elected to purchase all of the Offered Securities from the Transferring Holder, such purchase shall be consummated as soon as practicable after the delivery of the election notice(s) to the Transferring Holder, but in any event within 15 days after the Authorisation Date.

(c) If the holders of Investor Securities do not elect to purchase all of the Investor Securities from the Transferring Holder, all elections to purchase such Offered Securities shall be considered as not given, and the Transferring Holder shall have the right, within the 90 days following the Authorisation Date and subject to the provisions of Article 8.4 below, to transfer such Offered Securities to the transferee(s) specified in the Offer Notice in the amounts specified in the Offer Notice at a price not less than the price per security specified in the Offer Notice and on other terms no more favourable to the transferee(s) thereof than specified in the Offer Notice. The holders of Investor Securities undertake to give their approval to such sale as may be required by applicable law. Any Investor Securities not so transferred within such 90-day period shall be re-offered to the holders of Investor Securities pursuant to this paragraph prior to any subsequent Transfer.

(d) Each of the Shareholders acknowledges that any Ordinary Shares acquired by virtue of such Shareholder's ownership of Restricted Executive Securities, pursuant to this Article 8.3 shall be subject to the same restrictions as the underlying Restricted Executive Securities pursuant to the applicable Executive Securities Agreement or the De Blasio Executive Securities Agreement.

8.4. Tag along Rights Subject to Article 8.2:

(a) Any holder of Ordinary Shares which are not Restricted Executive Securities not purchasing Offered Securities may elect to participate (as set forth herein) in any (i) sale of Offered Securities to the transferee(s) specified in the Offer Notice pursuant to Article 8.3(c) above (and only in sales pursuant to such sub paragraph) at the Equivalent Price and on substantially the same terms applicable to the Transferring Holder by giving written notice of such election to the Transferring Holder within 15 days after completion of the procedure set forth in Article 8.3(b) and (ii) a Sale of the Company or a Sale of the Subsidiary, as the case may be, where the Shareholders proposing the Approved Sale do not elect pursuant to Section 8.8(a) to require, as part of the Sale of the Company or the Sale of the Subsidiary, as the case may be, that all Shareholders transfer all of their Ordinary Shares, by giving notice to the Company within ten (10) days of the approval of the Approved Sale.

(b) Each holder of Ordinary Shares which are not Restricted Executive Securities electing to participate in the Transfer of Offered Securities, shall be entitled to sell in the contemplated Transfer Ordinary Shares which are not Restricted Executive Securities with a Pecuniary Value equal to the product of (A) the total Pecuniary Value of Ordinary Shares held by the holder proposing to participate in the Transfer, times (B) a fraction, the numerator of which is the Pecuniary Value attached to the Ordinary Shares proposed to be sold in such contemplated Transfer by the Transferring Holder, and the denominator of which is the aggregate Pecuniary Value of all the Ordinary Shares held by the Shareholders electing to participate in the contemplated transfer, including the Transferring Holder (the «Preliminary Participation»). In the event that the Preliminary Participation is lower than the Pecuniary Value attributable to the Ordinary Shares held by the participating holder that are not Restricted Securities («Unrestricted Participation»), the participating holder may transfer Ordinary Shares with a Pecuniary Value equalling the Preliminary Participation. If the Preliminary Participation is greater than the Unrestricted Participation, the participating holder shall only be entitled to transfer Ordinary Shares with a Pecuniary Value equalling the Unrestricted Participation, with the remaining participants in the Transfer entitled, pro rata pursuant to the formula above, to take Up the Transfer of additional Ordinary Shares with a Pecuniary Value equal in the aggregate to the difference between the Preliminary Participating and the Unrestricted Participation.

(c) The Transferring Holder shall use best efforts to obtain the agreement of the prospective transferee(s) to the participation of each electing Shareholder and to the inclusion of the Investor Securities which each such Shareholder has the right to, and has elected to, include in the contemplated Transfer. No Transferring Holder shall transfer any of its Investor Securities to any prospective transferee(s) unless (A) such prospective transferee(s) agree(s) to allow the participation of all electing Shareholders and to the inclusion in such Transfer of the Investor Securities which such holders have the right to, and have elected to, include, or (B) the Transferring Holder purchases from each electing Shareholder the Investor Securities (at the same relative price and on the same relative terms) that such electing Shareholder would have been entitled to sell had the prospective transferee(s) so agreed.

(d) Each Shareholder transferring securities pursuant to this Article 8.4 shall pay its pro rata share (based on the relative Pecuniary Value percentage attached to the Ordinary Shares to be transferred by such Shareholder) of the expenses incurred by the Shareholders and the Company (if applicable) in connection with such Transfer and shall be obligated to participate severally on a pro rata basis (based on the relative Pecuniary Value percentage attached to the Ordinary Shares to be transferred by such Shareholder) in any indemnification or other obligations that the Transferring Holder agrees to provide in connection with such transfer (other than any such obligations that relate solely to a particular Shareholder, such as indemnification with respect to representations and warranties given by a Shareholder regarding such Shareholder's title to and ownership of Investor Securities, in respect of which only such Shareholder shall be liable); provided that no holder shall be obligated in connection with such indemnification or other obligations with respect to an amount in excess of the net cash proceeds paid to such holder in connection with such Transfer .

8.5. Transfer of Ordinary Shares

Each Shareholder transferring securities pursuant to this Article 8.5 shall transfer such Shareholder's pro rata share (as calculated in accordance with Article 8.3 and Article 8.4, respectively) of Ordinary Shares.

8.6. Definitions

For purposes of this Article 8, the following terms shall have the meanings set forth below:

(a) «Equivalent Price» shall mean with respect to any Offered Securities, as to any particular Ordinary Shares being transferred by the Transferring Holder, the price specified in the Offer Notice to be paid to the Transferring Holder for each security of such class as adjusted upward or downwards as necessary to reflect the relative Pecuniary Value percentages attached to the Ordinary Shares to be transferred.

(b) «Permitted Transfer» shall mean any transfer of Investor Securities (i) in the case of any Shareholder that is an MDP Investor or an Additional Investor, (A) to an Affiliate of the transferor, (B) to any Person acquiring all or substantially all of the transferor's portfolio investments, (C) pursuant to the provisions of the Exchange, Subscription and Commitment Agreement, (D) that constitute Class C Executive Securities to members of management of the Group Companies pursuant to the Shareholders' Agreement, or (E) any transfers to third-party investors by MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS IV, L.P. pursuant to Section 10.3 of the Exchange, Subscription and Commitment Agreement; and (ii) in the case of any Management Shareholder, pursuant to applicable laws of descent and distribution or among such Person's Family Group including by way of voluntary transfer; and (iii) in the case of the Founder Investor, (A) to an Affiliate of the Founder Investor or Eugenio De Blasio (so long as the Founder Investor or Eugenio De Blasio is a shareholder thereof and retains beneficial ownership of the transferred Investor Securities), (B) pursuant to the terms and conditions of the Exchange, Subscription and Commitment Agreement, and (C) pursuant to applicable laws

of decent and distribution or among Eugenio De Blasio's Family Group including by way of voluntary transfer, provided that in each case the restrictions contained herein shall continue to be applicable to such Investor Securities after any such Permitted Transfer, and the transferee(s) of such Investor Securities shall have agreed in writing to be bound by the provisions of the Shareholders' Agreement and the related agreements contemplated hereby with respect to the Investor Securities so transferred.

8.7. Termination of Restrictions

The provisions of this Article 8 shall continue to apply to each Ordinary Share (and shall survive any transfer thereof) until the earliest to occur of (A) the date on which such Investor Security has been transferred in a Public Sale, pursuant to the repurchase provisions of the Exchange, Subscription and Commitment Agreement, or pursuant to the repurchase provisions of the Executive Securities Agreement or the De Blasio Executive Securities Agreement, (B) a Sale of the Company or a Sale of the Subsidiary pursuant to Article 8.8 below (with the tag-along rights set forth in Article 8.4 applicable in such a Sale of the Company pursuant to Section 8.8 below), or (C) the consummation of a Qualified Public Offering of the Company or any of its Subsidiaries.

8.8. Sale of the Company or Sale of the Subsidiary; Initial Public Offering

(a) Shareholders' Sale of the Company or Sale of the Subsidiary Obligation

If the holders of Ordinary Shares to which is attached an aggregate Pecuniary Value percentage in excess of 50% approve a Sale of the Company or a Sale of the Subsidiary (an « Approved Sale»), each other Shareholder also shall vote for, consent to and raise no objections against such Approved Sale.

At the election of the holders of Ordinary Shares proposing an Approved Sale, subject to Article 8.8, each such Shareholder shall agree to sell all of such Shareholder's Ordinary Shares, or a pro rata portion thereof, on the terms and conditions approved by the number of holders referred in the foregoing sentence. Each Shareholder shall be obligated to join on a pro rata basis (based on the Pecuniary Value percentage of the Ordinary Shares to be sold) in any indemnification or other obligations that the sellers of Ordinary Shares are required to provide in connection with the Approved Sale (other than any such obligations that relate solely to a particular Shareholder, such as indemnification with respect to representations and warranties given by a Shareholder regarding such Shareholder's title to and ownership of Ordinary Shares in respect of which only such Shareholder shall be liable), provided that no holder shall be obligated in connection with such indemnification or other obligations with respect to an amount in excess of the consideration received by such holder in connection with such transfer. Each holder of Ordinary Shares shall take all other necessary or desirable parts sociales in connection with the consummation of the Approved Sale as requested by the Company.

(b) Conditions to Sale of the Company or Sale of the Subsidiary Obligation

The obligations of each Shareholder to approve or participate in any Approved Sale are subject to the satisfaction of the following conditions: (i) upon the consummation of the Approved Sale, each holder of Ordinary Shares of each Class shall receive the same form of consideration and the same amount of consideration for each share of such Class to be sold, respectively, in such Approved Sale, and (ii) if any holders of a Class are given an option as to the form and amount of consideration to be received, each holder of such Class shall be given the same option. The obligations of each Shareholder to approve any Approved Sale of a Sale of the Subsidiary are subject to the condition that no Shareholder be receiving any special dividends or distributions not received pro rata by other Shareholders based on the Pecuniary Value of such Shareholders' interests.

(c) Initial Public Offering

If the holders of Ordinary Shares to which is attached an aggregate Pecuniary Value percentage in excess of 50% approve an initial Public Offering of the Company or any Subsidiary each other Shareholder also shall vote for, consent to and raise no objections against such initial Public Offering. Should such consent be given, each Shareholder shall take all such other necessary or desirable parts sociales in connection with the consummation of the Public Offering as reasonably requested by the Company, including but not limited to, and for the avoidance of doubt, to approve when required the conversion of the Company from a société a responsabilité limitée to a société anonyme.

8.9. Execution of the Shareholders' Agreement by Transferees

Prior to transferring any Ordinary Shares to any Person (other than pursuant to a Public Sale, a Sale of the Company, a Sale of the Subsidiary or the repurchase provisions set forth in the Exchange, Subscription and Commitment Agreement or any Executive Securities Agreement or the De Blasio Executive Securities Agreement), the transferring Shareholder shall cause the prospective transferee(s) to be bound by the Shareholders' Agreement.

8.10. Transfers in Violation

Any transfer or attempted transfer of any Ordinary Shares in violation of any provision of this Article 8 shall be void, and the Shareholders shall cause the Company not to record such purported transfer on its books or treat any purported transferee of such Ordinary Shares as the owner of such securities for any purpose.

Chapter 3. Shareholders

Art. 9. Shareholders' Liability

Shareholders shall be liable only up to the amount of their subscription and such liability shall not be joint or several.

Chapter 4. Administration and supervision

Art. 10. Board of Managers

10.1. Composition The Company is managed and administered by a board of managers (the «Board of Managers») of no more than nine members (each a «Manager») who may be Shareholders or non-Shareholders.

10.2. Procedure for appointment

The Managers shall be appointed as follows:

(1) The MDP Investors shall together have the right to designate five nominees for election as Managers (the «MDP Managers»). The Shareholders agree to elect, maintain in office, and remove those MDP Managers as requested by the MDP Investors.

(2) The Founder Investor shall have the right to designate two nominees for election as Managers (the «Founder Managers»). The Shareholders agree to elect, maintain in office and remove those Founder Managers as requested by the Founder Investor.

(3) The MDP Investors and the Founder Investor shall together have the right to designate two nominees for election as Managers (the «Others Managers»). In the event that the Founder Investor and MDP Investors are unable to agree on the individuals to be nominated jointly as the Other Managers, no Other Managers shall be nominated for election until such time as there is agreement between the Founder Investor and the MDP Investors. The Shareholders agree to elect, maintain in office, and remove those Other Managers and Other Directors as requested by the MDP Investors and the Founder Investor, acting jointly.

If any party fails to designate a representative to fill a Manager's position pursuant to the terms of this Article 10, the individual previously holding such Manager's position shall be elected to such position (unless such individual is no longer entitled to serve under the terms of Article 10.3), or if such individual fails or declines to serve or is not allowed to serve pursuant to Article 10.3 or applicable laws or can no longer serve, the election of an individual to the relevant position shall be accomplished in accordance with the Company's Articles applicable law.

10.3. Procedure for removal

A general meeting of the Shareholders shall be held to resolve on the removal of any Manager in any of the following events:

(1) If the Manager is requested to be removed from office by, in case of a MDP Manager, the MDP Investors, in case of a Founder Manager, the Founder Investor and in case of an Other Manager, the MDP Investors and the Founder Investor acting jointly;

(2) If the Manager shall become prohibited by the law from acting as a Manager;

(3) If the Manager becomes bankrupt or makes any arrangement regarding a restructuring of his debts or composition with such Manager's creditors generally;

(4) If an order shall be made by any court claiming jurisdiction on the ground (however formulated) of mental disorder for such Manager's detention or for the appointment of a guardian or receiver or other person (by whatever name called) to exercise powers with respect to his property or affairs;

(5) If the Manager shall be absent from three consecutive meetings of the Managers without leave and the Managers shall have acknowledged such absence or

(6) If the Manager is also a managing director and the management agreement of such managing director is terminated by the Company or its Subsidiaries, as the case may be.

Each Manager may also resign by tendering a written resignation letter to the Board of Managers.

10.4. Managers' Compensation and Expenses

The Shareholders shall decide upon the compensation of each Manager. The Managers shall be reimbursed for the reasonable costs and out of pocket expenses (including business class travel expenses) incurred by such Managers in respect of attending meetings or carrying out authorised business. So long as any Manager serves on the Board of Managers and for five years thereafter, the Manager's indemnity insurance coverage satisfactory to the Board of Managers at the time such insurance is first obtained shall be maintained and not thereafter reduced in amount or coverage.

Art. 11. Board of Managers' Meetings

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman as often as the Company's interests so require and at least quarterly and each time a Manager so requires, subject to the notification requirements set out in this Article 11.

The meetings will be held at the place stated in the convening notice and in any event, at the Company's registered office or in such other place in any country of Europe. Managers shall receive eight days or, in case of urgency, three days advance notice of each meeting of the Board and each committee of the Board (unless such notice is waived by each member of such Board), such notice to be accompanied by a written agenda specifying the business to be transacted at such meeting together with all papers to be circulated or presented to the same including, without limitation, the management accounts and financial statements of the Group Companies, if applicable based on the meeting's agenda. Such notice shall be given in person, by facsimile (with delivery electronically confirmed) or by reputable overnight courier.

Art. 12. Chairman

The Board of Managers will choose from among its members a Chairman of the Board of Managers. In the absence of the Chairman, the Managers present at the meeting will appoint another Manager as Chairman pro tempore.

Art. 13. Procedure

The Board of Managers may deliberate or act validly and parts sociales may be taken only if (i) a majority of its Managers in office is present or represented by proxy, and (ii) such majority includes at least one MDP Manager and one Founder Manager. Where a Manager has failed to appear at a Board Meeting after appropriate notice has been provided pursuant to Article 11 above, and the meeting cannot be held without such Manager's attendance, the meeting shall be delayed and such Manager shall be provided with notice of the next meeting pursuant to Article 11. In the event that such previously absent Manager does not appear at the subsequent meeting of the Board, the quorum requirement set forth in the second sentence of this Article 13 shall omit such Manager and the meeting may proceed to conduct its business without such Manager.

Any Manager (a «Designating Manager») may grant to one (but no more than one) of the other Managers («Designated Manager») a proxy to vote on the Designating Manager's behalf at any Board meeting of the Company, provided

that (i) the Designating Manager notifies the Company of such grant in advance of the Board meeting at which such proxy is to be effective and (ii) the Designating Manager may not vote on any matter on which such proxy vote was exercised.

One or more Managers may participate in a board meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation will be deemed equal to a physical presence at the meeting.

In case of urgency, the Board of Managers may adopt resolutions by an affirmative unanimous written circular vote. Meetings will be conducted in the English language.

Art. 14. Minutes of the Board of Managers

Minutes of the resolutions adopted by the Board of Managers will be kept.

Managers shall receive as soon as practicable after each meeting of the Board of Managers (or committee of the Board of Managers) a copy of the minutes thereof. The minutes of every Board of Managers' meeting shall state the location and the date of the meeting, the persons attending and the items on the agenda, and shall summarise the deliberations and set forth the resolutions passed by the Managers. All such minutes shall be maintained in the English language. To the extent required under the laws of Luxembourg, any such minutes and other relevant documents shall be translated into the French language if such minutes or other relevant documents shall be reviewed or authenticated by a notary public in Luxembourg. The minutes of every Board meeting relating to resolutions adopted by the Board of Managers at such Board of Managers' meeting will be signed by the chairman of the meeting and by one other Manager.

The minutes relating to resolutions adopted by circular vote will be signed by the Chairman and by one other Manager.

The proxies, the votes and opinions expressed in writing, by cable or by fax will remain attached thereto. Copies or extracts of such minutes which need to be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman and by any other Manager.

Art. 15. Voting

Resolutions by the Board of Managers shall be adopted with the favourable vote of the majority of the Managers voting at such meeting (either in person or as represented by proxy).

In case of urgency, the Board of the Company may adopt resolutions by an affirmative unanimous written circular vote.

Art. 16. Powers of the Board of Managers

The Board of Managers is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the General Meeting of the Shareholders) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

Decisions on the following matters shall be taken by the Board of Managers, and the Board of Managers shall see to the performance thereof: (a) registered office facility; (b) issuance of accounting statements and tax accounting, (c) general corporate administration; (d) maintaining the Register of Shares; (e) maintaining contribution and distribution information for all Shareholders (including capital account data); (f) submission of annual and other periodic reports and filings with applicable Luxembourg authorities for the maintenance of the Company's existence and good standing (if applicable) and remittance of fees required in connection therewith; (g) custodial services; (h) transfer agency services; and (i) those matters expressly reserved to the Board of Managers by the Law.

Art. 17. Representation of the Company

If a Shareholders resolution has been taken to that effect, the Board of Managers may represent the Company vis-à-vis third parties, or appoint one or more agents acting on an ad hoc basis to so represent the Company, in relation to any specific matter .

The Company will be bound towards third parties by the joint signatures of a majority of the members of the Board of Managers, except where specific powers have been delegated to an agent or a specific Manager by a Shareholders' Resolution.

Art. 18. Death, Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of the Managers

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a Manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a Manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

Art. 19. Liability of the Managers

No Manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

Art. 20. Proceedings

The Board of Managers shall pursue or defend (as the case may be) legal proceedings on behalf and in the name of the Company, whether the Company shall be a plaintiff or a defendant in such legal proceedings. If instructed by the Shareholders, the Board of Managers must pursue or defend (as the case may be) legal proceedings on behalf and in the name of the Company, whether the Company shall be a plaintiff or a defendant in such legal proceedings.

Chapter 5. Shareholders Meetings

Art. 21. Composition and Powers

21.1. Any Special or General Meeting (a «Shareholders' Meeting») may be attended by all Shareholders.

21.2. The Shareholders have the most extensive powers to take resolutions with respect to the Company. Decisions on all matters shall be taken by the Shareholders. Within the competence of the Shareholders are all acts that are not explicitly reserved to the Manager by the Law, by these Articles of Association and/or any written agreement entered into among the Shareholders at any time or from time to time.

Art. 22. Meeting, Notices of Meetings, Information

22.1. At least a majority of all Shareholders' Meetings each year (and in any event one such meeting annually) shall be held in Luxembourg.

22.2. Shareholders' Meetings shall be held as often as is required for the conduct of the Company's affairs and the exercise of the Company's rights in HoldCo and in any event at least once each year. A Shareholders' Meeting may be called by the holder of Ordinary Shares representing an aggregate Pecuniary Value percentage of at least 15% or such higher percentage as may be required by the non waivable provisions of Law. Written notice of any Shareholders' Meeting shall be sent by the Shareholder(s) calling the Shareholders' Meeting to the Company, which in turn shall send written notice of any such meeting within one day of its receipt thereof to all Shareholders. The Shareholders' Meeting shall be held no sooner than 8 days or, in case of urgency, three days after the sending of the notice by the Company. Notice of a Shareholders' Meeting shall indicate the place and time of said meeting as well as a description of any business to be transacted at such meeting, and be accompanied by any relevant documentation.

22.3. Any Shareholder may propose matters for the agenda of a Shareholders' Meeting, and the other Shareholders shall be given written notice of such agenda items as soon before the Shareholders' Meeting as practical (but, in any case, at least one day prior to the Shareholders' Meeting).

22.4. If the notice requirements set forth in this Article 22 are not satisfied, valid resolutions may nevertheless be adopted if each Shareholder either (i) signs a waiver of notice or (ii) is present or represented by proxy at the Shareholders' Meeting.

22.5. The Company shall provide and cause to be provided to the Shareholders, upon reasonable written request, any and all existing information or data, and a copy of any existing document pertaining to the Company or any entity in which it holds an investment, or their respective assets or financial situation.

Art. 23. Decision making process within the Shareholders' Meeting

23.1. Attendance Quorum

Shareholders' Meetings shall be considered valid and parts sociales may be taken to the extent that 51% of the aggregate votes entitled to be cast at such meeting are present.

If a quorum is not present at the opening of any Shareholders' Meeting, then the Shareholders represented may not transact any business other than adjourning such meeting to a date at least 15 days following dispatch to each Shareholder of a written notice of the reconvened meeting setting forth the fact of the adjournment, the date, time and place of the reconvened meeting. If a quorum is still not present at such reconvened meeting, then the Shareholders present shall be deemed to constitute a quorum and, subject to any requirement for a greater vote under the Law, may transact by the affirmative vote of more than 50% of the total Shares outstanding represented thereat, all business with respect to the items set forth in the notice (or accompanying documentation) provided to all Shareholders in connection with the originally scheduled meeting, subject to any additional requirement in any agreement of the Shareholders.

Shareholders may attend the Shareholders' Meeting in person or by duly authorised representatives.

23.2. Voting majority

Unless explicitly provided otherwise under the Law, any agreement among the Shareholders regarding voting or these Articles of Association, decisions on all matters:

- (a) shall be taken by the Shareholders in writing; and
- (b) shall be taken upon a vote as required by written agreement of Shareholders.

Except as set forth below or required by law, resolutions by the Shareholders' Meetings shall be adopted with the favorable vote of the majority of Shareholders holding Ordinary Shares representing a majority of the votes represented at such meeting.

Any action an effect of which is to change the jurisdiction of formation of the Company shall be taken upon the unanimous vote of the Shareholders.

Any decision to modify these Articles of Association shall only be taken with the prior consent of both the MDP Investors and the Founder Investor upon the affirmative vote of the Shareholders which own in the aggregate 75% of the outstanding Shares of the Company.

Art. 24. Resolutions taken other than at the occasion of Physical Meeting

Resolutions of Shareholders may instead of being passed at a Shareholders' Meeting of Shareholders, alternatively be passed in writing, provided that such resolutions are so passed with the unanimous vote of all the Shareholders who are entitled to vote and that such resolutions bear the signature of each Shareholder of the Company.

Art. 25. Minutes

Minutes shall be kept of every Shareholders' Meeting stating the location and the date of the meeting, the persons attending as well as the agenda, and summarising the deliberations and setting forth the resolutions adopted by the Shareholders.

Minutes of the Shareholders' Meeting shall be signed by the chairman and the secretary of the meeting or by at least two Shareholders.

Copies or extracts to be produced in legal proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman and by one other Manager. An attendance list indicating the names of Shareholders and the number of Shares held by them shall be signed by each one of them or by their proxy before entering the Shareholders' Meeting.

Chapter 6. Decision making process in HoldCo and its Affiliates

Art. 26. Scope

Any written agreement entered into among the Shareholders at any time or from time to time may contain specific procedures and rules concerning the exercise, by the Company and its competent bodies, of all governance rights which the Company has in HoldCo and its Affiliates.

Chapter 7. Inventories and Annual Account, Auditor

Art. 27. Financial Year - Establishment of the Annual Accounts

27.1. The first financial year of the Company shall commence on the date of incorporation of the Company and end on December 31, 2001 and thereafter coincid with the calendar year.

27.2. The Board of Managers shall annually close the books of the Company as of the last day of every financial year and as soon as reasonably possible thereafter, but in no event later than 60 days, the Company shall draw up annual accounts consisting of a balance sheet, a profit and loss account, and explanatory notes, and shall within that period submit these documents to the Shareholders. It shall make the underlying documents available for inspection to the Shareholders at the Company's registered office. The Board of Managers shall within that period also submit an annual report.

27.3. The Board of Managers shall ensure that the annual accounts, the annual reports and the particulars to be added in accordance with of the Law, are available at its registered office as from the date that the Shareholders' Meeting dealing with such documents is called. The Shareholders shall be permitted to inspect at any time these documents and to obtain copies thereof without charge.

27.4. Notwithstanding the above, each Shareholder shall have the right, upon reasonable notice to the Board of Managers, to examine all books, documents and correspondence of the Company.

27.5. The Shareholders' Meeting shall approve and adopt the annual accounts. This approval and adoption shall constitute a discharge and release from liability for the Board of Managers and for the auditor with respect to all acts that arise from these documents or the result of which is embodied therein, unless a proviso or qualification has explicitly been made, and without prejudice to what has been or will be provided thereon by the Law.

Art. 28. Auditor

The books and accounts of the Company shall be audited by an audit firm appointed by the Shareholders at a Shareholders' Meeting.

Chapter 8. Dissolution, Winding up

Art. 29. Winding up

In case of the Liquidation of the Company for any reason or at any time, the winding up shall be carried out by one or several liquidators designated by the Shareholders' Meeting and, if no such designation is made, the Chairman of the Board of Managers will be considered as the liquidator.

The Manager shall be vested for this purpose with the most extensive powers conferred by the Law.

The Shareholders' Meeting shall determine the compensation of the liquidator(s).

Art. 30. Distribution

After reimbursement of the capital, distribution after liquidation shall take place pursuant to Article 6.

Chapter 9. Various Provisions

Art. 31. Notices

For the purposes of these Articles, all notices, requests and other communications hereunder shall be in writing and shall be deemed given if given in person, by facsimile (with delivery electronically confirmed) or by reputable overnight courier.

Art. 32. U.S. Tax Treatment

The Company intends timely to elect to be classified as a fiscally transparent (i.e., pass-through) entity for U.S. tax purposes effective for its first taxable year. In this connection, the Board of Managers, and each other person so authorised by action of the Shareholders, shall have the authority to execute and file such an election on behalf of the Company. The Shareholders shall co-operate to effect such election.

Fifth resolution

The general meeting resolves to accept the resignation of Mr Michael Wittmann, Mr Christian Bühlmann and Mr Klaus Krumnau as managers of the Company.

The general meeting resolves to set at seven (7) the number of members of the Board of Managers of the Company and to appoint:

- Mr James Kirby, residing at One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,
- Mr Wolfgang Schwerdtle, residing at One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,
- Mr Greg Share, residing at One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,
- Mr Paul Finnegan, residing at One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,
- Mr Eugenio De Blasio, residing at Lago Tartini, 3/4- 00198 Roma,
- Mr Filippo De Blasio, residing at One Cuzzon Street, London W1J 5HD, and
- Mr Felicite Grierson, residing at One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,

as members of the Board of Managers of the Company for a period ending at the annual general meeting to be held in 2002.

Sixth resolution

The general meeting resolved to approve the issue by the Company of preferred equity certificates (PECs) or any other similar instruments upon terms to be defined by the Board of Managers.

Seventh resolution

The general meeting resolved to appoint:

ERNST & YOUNG S.A. having its registered office at Luxembourg.

as auditor of the Company for a period ending at the annual general meeting to be held in 2002.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at about one hundred seventy-five thousand Luxembourg francs.

For the purposes of the registration the amount of the capital increase is evaluated at 3.575.123,63.-LUF.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

La société anonyme D INVESTMENTS S.A., une société de droit belge, ayant son siège social à B-1050 Bruxelles, 83, avenue Franklin Roosevelt, (Belgique), ici représentée par Monsieur Angelo Cremonese, avocat, demeurant à Rome, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique de PRONTO NET 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 5 mars 2001 suivant acte reçu par le notaire instrumentant, non encore publié au Mémorial C, (la «Société»), et reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1.- Fixation du capital social de la Société à cent et un mille cent vingt-cinq Euros (EUR 101.125,-) en augmentant le capital souscrit de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) par un montant de quatre-vingt-huit mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 88.625,-).

2.- Division du capital souscrit en quatre (4) classes de parts sociales consistant en parts sociales ordinaires de Classe A, parts sociales ordinaires de Classe B, parts sociales ordinaires de Classe C et parts sociales ordinaires de Classe D, conversion des cinq cent (500) parts sociales existantes en cinq cent (500) parts sociales ordinaires de Classe B et émission de trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de Classe A, deux cent vingt (220) parts sociales ordinaires de Classe B, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales ordinaires de Classe C et quarante-cinq (45) parts sociales ordinaires de Classe D d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, lesquelles parts sociales représenteront le capital social entièrement libéré et payé de la Société, donnant droit à tous les droits et obligations y attachés par les statuts de la Société, et lesquelles parts sociales devront être allouées aux actionnaires de la Société en proportion à leurs contributions respectives dans la Société.

3.- Acceptation des souscriptions et paiements par les souscripteurs dans la forme de divers apports en espèces ou en nature et allocation de trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de Classe A, deux cent vingt (220) parts sociales ordinaires de Classe B, deux cent vingt (220) parts sociales ordinaires de Classe C et deux cent quatre-vingt (280) parts sociales ordinaires de Classe D et quarante-cinq (45) parts sociales ordinaires de Classe D nouvelles parts sociales auxdits Souscripteurs comme parts sociales entièrement libérées.

4.- Refonte complète des statuts de la Société dont l'objet social doit être rédigé comme suit:

«L'objet de la Société est d'acquérir, détenir, contrôler et gérer, directement ou indirectement, des participations dans toutes entreprises du secteur des télécommunications, du secteur de l'Internet et du secteur technologique en Italie ou dans tous autres Etats membres de l'Union Européenne, y compris (sans que cette indication ait un caractère limitatif) une participation substantielle dans HoldCo et ses filiales, de diriger les intérêts de ses Associés envers les entreprises précitées et de coordonner les décisions de ses Associés à cet égard.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toutes opérations et activités se rapportant directement ou indirectement à des investissements dans le secteur des télécommunications, dans le secteur de l'Internet ou dans le secteur technologique, ainsi qu'à l'administration, la gestion, la mise en valeur, le contrôle et le développement de ces investissements.

La Société peut utiliser ses fonds pour (a) investir dans l'immobilier, (b) établir, gérer, développer et disposer de ses actifs tels qu'ils existent à un moment donné, à savoir, sans que cette indication ait un caractère limitatif, de son portefeuille de titres quelle que soit leur origine, (c) participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, (d) acquérir, par voie d'investissement, de souscription, de financement ou d'option, toutes valeurs mobilières et droits de propriété intellectuelle, (e) céder ceux-ci par voie de vente, transfert, échange, ou de toute autre manière, (f) recevoir ou accorder des licences de droit de propriété intellectuelle et (g) accorder aux sociétés dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, ou au bénéfice de celles-ci, toute assistance, y compris une assistance financière, des prêts, avances ou garanties à toute entreprise faisant partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient.

La Société peut effectuer tout investissement qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement ou le développement de son objet social, y compris, sans limitation, la conclusion et la réalisation de toutes opérations commerciales qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet.»

5.- Acceptation de la démission des Gérants actuels de la Société, fixation à sept (7) du nombre des membres du Conseil de Gérance et nomination des nouveaux membres du Conseil d'Administration de la Société pour une période prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2002.

6.- Nomination du commissaire aux comptes de la Société pour une période prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2002.

7.- Approbation de l'émission de la Société de certificats de titres privilégiés ou quelques autres instruments similaires.

8.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de fixer le capital social de la Société à cent et un mille cent vingt-cinq Euros (EUR 101.125,-) en augmentant le capital souscrit de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) par un montant de quatre-vingt-huit mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 88.625,-).

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de diviser le capital souscrit en quatre (4) classes de parts sociales consistant en parts sociales ordinaires de Classe A, parts sociales ordinaires de Classe B, parts sociales ordinaires de Classe C et parts sociales ordinaires de Classe D, de convertir les cinq cent (500) parts sociales existantes dans cinq cent (500) parts sociales ordinaires de Classe B et d'émettre trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de Classe A, deux cent vingt (220) parts sociales ordinaires de Classe B, deux cent quatre-vingt (280) parts sociales ordinaires de Classe C et quarante-cinq (45) parts sociales ordinaires de Classe D d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, lesquelles parts sociales représenteront le capital social entièrement libéré et payé de la Société, donnant droit à tous les droits et obligations y attachés par les statuts de la Société, et lesquelles parts sociales seront allouées aux actionnaires de la Société en proportion à leurs contributions respectives dans la Société.

Souscription et allocation

Ont apparu:

- La société D INVESTMENTS S.A., une société de droit belge, ayant son siège social à B-1050 Bruxelles, 83, avenue Franklin Roosevelt, (Belgique); représentée par Monsieur Angelo Cremonese, préqualifié ;

- La société MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS IV, L.P., une société en commandite par parts sociales constituée sous la loi de Delaware, ayant son établissement principal à 60602 Chicago, Three First National, Plaza Suite, 3800, Illinois, (Etats-Unis); représenté par Monsieur Tom Loesch, avocat, demeurant à Luxembourg.

- La société RANDOLPH STREET PARTNERS II, une société de l'Illinois, ayant son établissement principal à 200 East Randolph Street, Chicago, Illinois, (Etats-Unis); représenté par Monsieur Aaron Alt, avocat, demeurant à Londres ;

- La société ABN AMRO M&A ITALIA S.p.A., une société de droit italien, ayant son siège social à I-20123 Milan, Via Meravigli 7 (Italie), représenté par Monsieur Aaron Alt, préqualifié;

- Monsieur Luca Fontanelli, manager, demeurant à I-00165 Rome, Via dei Maffei 72, (Italie); représenté par Monsieur Angelo Di Michele, qualifié ci-après ;

- Monsieur Fabrizio Mazzanti, manager, demeurant à I-00189 Rome, Via Giuseppe Silla 21, (Italie); représenté par Monsieur Angelo Di Michele, qualifié ci-après ;

- Monsieur Allesandro Di Michele, manager, demeurant à CH-6925 Gentilino, Via Nocc 12, (Suisse);

- Monsieur Paolo Snidero, manager, demeurant à I-04100 Latina, Via S. Tommaso D'Aquino 18, (Italie); représenté par Monsieur Angelo Di Michele, préqualifié;

- Monsieur Paolo Vacca, manager, demeurant à I-00165 Rome, Via Vittoria, Colonna 18, (Italie); représenté par Monsieur Angelo Di Michele, préqualifié;

(ci-après collectivement les «Souscripteurs»).

Les comparants ont déclaré de souscrire et plus loin d'accepter être distribué au nom des Souscripteurs aux parts sociales nouvellement émises de la Société comme suit:

Nom du souscripteur	Nombre de parts sociales souscrites
La société MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P.	2.985 parts sociales ordinaires de Classe A
La société RANDOLPH STREET PARTNERS II	15 parts sociales ordinaires de Classe A
La société D. INVESTMENTS S.A.	220 parts sociales ordinaires de Classe B

La société MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P.	100 parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Luca Fontanelli	40 parts sociales ordinaires de Classe C,
Monsieur Fabrizio Mazzanti	20 parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Allesandro Di Michele	40 parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Paolo Snidero	40 parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Paolo Vacca	40 parts sociales ordinaires de Classe C
La société ABN AMRO M&A ITALIA S.p.A.	45 parts sociales ordinaires de Classe D

Lesdits Souscripteurs ont déclaré par leur mandataire dûment désigné libérer entièrement toutes ces parts sociales nouvelles en faisant l'apport in specie ou en nature suivant:

Nom du souscripteur	Contribution
La société MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P.	74.625 Euros en espèces pour parts sociales ordinaires de Classe A
La société RANDOLPH STREET PARTNERS II	375 Euros en espèces pour parts sociales ordinaires de Classe A
La société D. INVESTMENTS S.A.	Apport partiel d'un billet à ordre contre la Société d'un montant de EUR 5.500,-
La société MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS, IV, L.P.	2.500 Euros en espèces pour parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Luca Fontanelli	1.000 Euros en espèces pour parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Fabrizio Mazzanti	500 Euros en espèces pour parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Allesandro Di Michele	1.000 Euros en espèces pour parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Paolo Snidero	1.000 Euros en espèces pour parts sociales ordinaires de Classe C
Monsieur Paolo Vacca	1.000 Euros en espèces pour parts sociales ordinaires de Classe C
La société ABN AMRO M&A ITALIA S.p.A.	Apport partiel d'un billet à ordre contre la Société d'un montant de EUR 1.125,-

Les Souscripteurs, agissant par leur mandataire ont, suivant le cas, rapporté la preuve au notaire instrumentant (i) du paiement du montant en espèces qui doit être contribué à la Société ou (ii) de leur propriété des billets à ordre respectifs et ont, en outre, déclaré qu'il n'existe pas de restrictions au libre transfert des billets à ordre respectifs à la Société sans restrictions ou limitations et que toutes instructions ont été données afin d'effectuer toutes notifications, enregistrements et formalités qui sont nécessaires à l'exécution d'un transfert valable des billets à ordre à la Société.

Les billets en espèces et à ordre ainsi contribués représentent une contribution d'un montant global de quatre-vingt-huit mille six cent vingt-cinq Euros (EUR 88.625,-).

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter lesdites souscriptions et paiements par les souscripteurs dans la forme de divers contributions en espèces ou en nature et allocation de trois mille (3.000) parts sociales ordinaires de Classe A, deux cent vingt (220) parts sociales ordinaires de Classe B, deux cent vingt (280) parts sociales ordinaires de Classe C et quarante-cinq (45) parts sociales ordinaires de Classe D nouvelles parts sociales auxdits Souscripteurs comme parts sociales entièrement libérées.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide par conséquent des résolutions adoptées ci-dessus de reformuler intégralement les statuts de la Société comme suit:

Chapitre 1^{er}. Dénomination, Durée, Objet, Siège social, Définitions

Art. 1^{er}. Dénomination

La Société est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois. La dénomination de la Société est PRONTO NET 1, S.à r.l.

Art. 2. Durée

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet

L'objet de la Société est d'acquérir, détenir, contrôler et gérer, directement ou indirectement, des participations dans toutes entreprises du secteur des télécommunications, du secteur de l'Internet et du secteur technologique en Italie ou dans tous autres Etats membres de l'Union Européenne, y compris (sans que cette indication ait un caractère limitatif) une participation substantielle dans HoldCo et ses filiales, de diriger les intérêts de ses Associés envers les entreprises précitées et de coordonner les décisions de ses Associés à cet égard.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toutes opérations et activités se rapportant directement ou indirectement à des investissements dans le secteur des télécommunications, dans le secteur de l'Internet ou dans le secteur

technologique, ainsi qu'à l'administration, la gestion, la mise en valeur, le contrôle et le développement de ces investissements.

La Société peut utiliser ses fonds pour (a) investir dans l'immobilier, (b) établir, gérer, développer et disposer de ses actifs tels qu'ils existent à un moment donné, à savoir, sans que cette indication ait un caractère limitatif, de son portefeuille de titres quelle que soit leur origine, (c) participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, (d) acquérir, par voie d'investissement, de souscription, de financement ou d'option, toutes valeurs mobilières et droits de propriété intellectuelle, (e) céder ceux-ci par voie de vente, transfert, échange, ou de toute autre manière, (f) recevoir ou accorder des licences de droit de propriété intellectuelle et (g) accorder aux sociétés dans lesquelles la Société a une participation directe ou indirecte, ou au bénéfice de celles-ci, toute assistance, y compris une assistance financière, des prêts, avances ou garanties à toute entreprise faisant partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient.

La Société peut effectuer tout investissement qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement ou le développement de son objet social, y compris, sans limitation, la conclusion et la réalisation de toutes opérations commerciales qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet.

Art. 4. Siège social

Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu dans la commune de Luxembourg ou du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des Associés.

La Société peut établir des bureaux et des succursales (constituant ou non un établissement stable) au Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 5. Définitions

Pour les besoins des présents Statuts:

«Société Affiliée» signifie, par rapport à toute Personne, toute autre Personne qui directement ou indirectement, contrôle ou est contrôlée par cette première Personne ou est contrôlée en commun avec cette première Personne, ou toute autre Personne qui détient directement ou indirectement dans cette première Personne une participation économique supérieure à 50 % ou dans laquelle cette première Personne détient directement ou indirectement une participation économique supérieure à 50 %. Pour les besoins de la présente définition, «contrôle» signifie, par rapport à toute Personne le pouvoir de gérer ou de faire en sorte que la gestion et la politique de cette Personne soit influencée, par la propriété de titres avec droit de vote, par l'appartenance au conseil de gérance ou d'administration ou par contrat (y compris sans restriction par une convention d'associés d'une société de personnes ou de capitaux) ou de toute autre façon. Tout trust ou mandataire détenant directement ou indirectement des titres principalement pour le compte d'employés d'un Associé ou de ses Sociétés Affiliées est réputé être une Société Affiliée de cet Associé. Pour éviter tout doute à ce sujet, Special Co-Invest Partners I constitue une Société Affiliée de MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS IV, LP.

«Catégorie» signifie toute catégorie particulière de Parts Sociales Ordinaires.

«Convention De Blasio sur valeurs mobilières pour cadres» signifie la convention entre D INVESTMENTS S.A., Eugenio De Blasio et la Société relative aux restrictions applicables aux transferts de certaines Parts Sociales Ordinaires.

«EUR» ou «Euro» signifie l'Euro, i.e. la monnaie unique des Etats participants membres de l'Union Européenne telle que constituée par le Traité de l'Union Européenne et telle que citée dans la législation de l'Union Economique et Monétaire.

«Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement» signifie la convention en date du 7 mars 2001 conclue entre la Société et certains investisseurs, par laquelle ces investisseurs acquièrent des intérêts dans le capital de la Société sous la forme de Parts Sociales Ordinaires et investissent dans la Société en échange de certificats de capital privilégiés de différentes séries.

«Conventions sur valeurs mobilières pour cadres» signifie les conventions sur valeurs mobilières pour cadres conclues à la Date Initiale de Conclusion entre chacun des Associés Gérants et la Société telles que ces conventions seront modifiées de temps à autres.

«Groupe Familial» signifie pour ce qui concerne les Associés Gérants ou Eugenio De Blasio, (i) conjoint, frères et soeurs, descendants (biologiques ou adoptés) et tout conjoint de ces descendants, (ii) tout trust qui au moment de ce Transfert et pour tout le temps postérieur à celui-ci, agit et agira pour le seul bénéfice de l'associé-cédant et/ ou des Personnes visées par la clause (i) et/ ou des Personnes visées par la clause (iii); et (iii) toute société de personnes familiales, société de capitaux ou autre véhicule fiscalement transparent, dont les membres, les associés ou les investisseurs au moment de ce Transfert et pour tout le temps postérieur à celui-ci sont exclusivement l'associé-cédant et/ou les Personnes visées par la clause (i) et/ou les trusts visés par la clause (ii) et/ou toute autre personne visée par la présente clause (iii).

«Investisseur Fondateur» signifie D INVESTMENTS S.A.

«Sociétés de Groupe» signifie l'ensemble constitué par la Société et toutes ses Filiales.

«HoldCo» signifie Pronto Net Belgium Holdings S.p.r.l.

«Date Initiale de Conclusion» signifie le 21 mars 2001, ou toute autre date déterminée par les parties à la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement en conformité avec les dispositions de celle-ci.

«Titres d'Investisseur» signifie toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C et les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D acquises conformément à la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement.

«Loi» signifie la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

«Convention relative aux droits à la demande d'admission à la cote et à la cotation» signifie la convention relative à la gestion de la Société et de ses Filiales, telle que modifiée de temps à autres, conclue par et entre PRONTO NET 1,

S.à.r.l., MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNER IV, RANDOLPH STREET PARTNERS II, l'Investisseur Fondateur, ABN AMRO M&A ITALIA S.p.A. et certaines autres parties.

«Investisseurs MDP» signifie MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNER IV, L.P. et RANDOLPH STREET PARTNERS II.

«Parts Sociales Ordinaires» signifie les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C et les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D.

«Valeur Pécuniaire» signifie un pourcentage de la totalité des droits économiques de la Société, incluant le pourcentage de dividendes payés de manière globale sur les Parts Sociales et le droit de recevoir un certain pourcentage des actifs nets de la Société lors de sa liquidation, dissolution ou toutes autres procédures équivalentes.

«Personne» signifie une personne physique, une société de personnes, une société de capitaux, une société à responsabilité limitée, une association, une société anonyme, un trust, un joint-venture, une organisation non enregistrée, ainsi qu'une entité gouvernementale ou tout département, agence ou subdivision politique de celle-ci.

«Offre Publique» signifie toute proposition de vente de Parts Sociales Ordinaires de la Société ou de l'une quelconque de ses Filiales ou de l'équivalent de celles-ci faite au public, à la condition que les opérations suivantes ne soient pas considérées comme une Offre Publique, (i) toute émission de parts sociales ordinaires en contrepartie d'une fusion ou une acquisition; et (ii) toute émission de parts sociales ordinaires ou droits d'acquérir des parts sociales ordinaires au profit des propriétaires de titres existants ou des employés de la Société ou de ses Filiales, une telle Offre Publique étant subordonnée (dans le cas de la Société) à la transformation préalable de la Société en société anonyme.

«Vente publique» signifie toute vente de titres sur un marché réglementé où les parts de la Société sont cotées pour la vente au public sur ce marché suite à une offre visée ou enregistrée conformément à la loi locale.

«Offre Publique Qualifiée» ou «QPO» signifie une Offre Publique lorsque les deux conditions suivantes sont réunies (i) les bénéfices (nets d'escomptes à la souscription et de commissions) reçus par la Société et ses Filiales en échange de l'émission de Parts Sociales Ordinaires lors de cette Offre Publique sont égaux ou supérieurs à EUR 60 millions, et (ii) le prix par Part Sociale Ordinaire payé à la Société ou l'une quelconque de ses Filiales lors de cette Offre Publique est égal ou supérieur au produit de (x) 3.0 fois (y) le quotient de (A) le financement total de la Société ou de l'une de ses Filiales par les parts sociales et les certificats de titres privilégiés (à l'exclusion de tout produit de ceux-ci) effectivement avancé par les Investisseurs conformément à la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement divisé par (B) le nombre de parts sociales ordinaires de la Société représentées par tous les Titres d'Investisseur (sur une base diluée comme ayant été convertie) émis immédiatement avant la réalisation de cette Offre Publique.

«Titres Restreints» a pour un Associé donné, la signification définie dans la Convention sur valeurs mobilières pour cadres ou dans la Convention De Blasio sur valeurs mobilières pour cadres à laquelle cet Associé est partie, pour autant qu'il soit partie à l'une de ces conventions.

«Vente de la Société» signifie la vente aux conditions du marché de la Société à un tiers ou groupe de tiers agissant de concert, à la suite de laquelle ce ou ces tiers acquièrent (i) des titres de la Société ayant le pouvoir de vote pour contrôler dans des circonstances normales la Société; ou (ii) la totalité ou une partie substantielle des actifs de la Société déterminés sur une base consolidée (dans les deux cas par voies de fusion, consolidation, vente ou transfert des actifs consolidés de la Société ou de ses Filiales).

«Vente de la Filiale» signifie la vente aux conditions du marché de toute Filiale de la Société à un tiers ou à un groupe de tiers agissant de concert à la suite de laquelle ce ou ces tiers acquièrent (i) des titres de la Société ayant le pouvoir de vote pour contrôler dans des circonstances normales la ou les Filiale(s) qui détiennent directement ou indirectement la totalité ou une partie substantielle des actifs de la Société déterminés sur une base consolidée; ou (ii) la totalité ou une partie substantielle des actifs de la Filiale déterminés sur une base consolidée (lorsque cette Filiale détient directement ou indirectement la totalité ou une partie substantielle des actifs de la Société déterminés sur une base consolidée).

«Associé» ou «Associés» signifie toute Personne enregistrée comme tel dans le Registre des Associés en application de l'Article 7.2.

«Pacte d'Associés» signifie le Pacte d'Associés conclu à la Date Initiale de Conclusion par et entre PRONTO NET 1, S.à r.l., MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS IV, L.P., RANDOLPH STREET PARTNERS II, l'Associé Fondateur, Eugenio De Blasio et certaines autres parties, tel qu'il pourra être modifié de temps à autres.

«Filiale» signifie par rapport à toute Personne, toute société de capitaux, société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise dont (i) s'il s'agit d'une société de capitaux, la majorité du pouvoir de vote total des titres donnant droit de voter (sans considération de la survenance d'imprévus) lors de l'élection des administrateurs, gérants ou fiduciaires de ceux-ci, est détenue ou contrôlée, directement ou indirectement par cette Personne ou par une ou plusieurs Filiales de cette Personne ou en commun par cette Personne et une ou plusieurs de ses Filiales, ou (ii) s'il s'agit d'une société à responsabilité limitée, d'une société de personnes, association ou autre entreprise, la majorité des parts sociales ou autres titres similaires est à ce moment détenue ou contrôlée, directement ou indirectement par cette Personne ou par une ou plusieurs Filiales de cette Personne ou en commun par cette Personne et une ou plusieurs de ses Filiales. Pour les besoins de la présente, une Personne ou plusieurs Personnes sont réputées avoir la majorité des titres dans une société à responsabilité limitée, une société de personnes, une association ou une autre entreprise si la majorité des gains ou des pertes réalisés par cette société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou entreprise, sont attribués à cette Personne ou à ces Personnes. Pour les besoins des opérations envisagées, si le contexte ne permet pas de déterminer par rapport à quelle Personne le terme «Filiale» est utilisé, le terme «Filiale» sera réputé faire référence à toute Filiale de la Société.

Chapitre 2. Capital et parts sociales

Art. 6. Capital social

La valeur nominale du Capital social émis est fixé à cent un mille cent vingt cinq Euros (EUR 101.125,-), représenté par les Parts Sociales suivantes:

a) 3.000 parts sociales ordinaires (ci-après désignées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A») d'une valeur nominale de EUR 25,0 par part sociale;

b) 720 parts sociales ordinaires (ci-après désignées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B») d'une valeur nominale de EUR 25,0 par part sociale;

c) 280 parts sociales ordinaires (ci-après désignées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C») d'une valeur nominale de EUR 25,0 par part sociale;

d) 45 parts sociales ordinaires (ci-après désignées «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D») d'une valeur nominale de EUR 25,0 par part sociale;

Les Parts Sociales Ordinaires de la Société de toute Catégorie ou Catégories (et de toute série d'une catégorie), définies ci-après peuvent être émises par la Société de temps à autres par une résolution des Associés de la Société en échange d'un apport autorisé par la Loi telle que déterminé de temps à autres par les Associés de la Société (pourvu que cet apport soit au moins égal à 25,- EUR par part sociale).

Toutes les Parts Sociales votent ensemble, à l'exception des cas prévus par la Loi ou déterminés par les présents Statuts ou le Pacte d'Associés, les détenteurs d'une Catégorie ou série de Parts Sociales quelconque ne sont pas autorisés à voter séparément pour quelque sujet que ce soit.

Aucune Part Sociale de quelques Catégories ou séries qu'elle soit ne donne un droit de préemption sur des Parts Sociales de la Société, sauf dans le cas expressément prévu par l'Article 8 ou si tous les Associés en ont convenu autrement par un accord écrit signé par tous les Associés.

Aucune distribution (telle que décrite dans les Articles 6.1(A). 6.2(A) 6.3 et 6.4(A) n'est effectuée pour une Catégorie (et série) quelconque de Parts Sociales avant que les droits de toute les Catégories (et séries) de Parts Sociales spécifiés ci-après n'aient été observés.

La détermination des catégories de Parts Sociales Ordinaires de la Société, les droits de vote, de préférence, de participation, d'option et autre droits spéciaux, et les conditions, limitations ou restrictions de ces Catégories de Parts Sociales Ordinaires de la Société et de ces séries de Catégories de Parts Sociales Ordinaires de la Société sont les suivantes:

6.1. Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A

Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A sont identiques à tous points de vue. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A participent de manière égalitaire aux dividendes et à toute distribution d'actifs autre que par voie de dividendes, qui sont globalement attribués à ces Parts Sociales de Catégorie A. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A achetées ou acquises d'une autre façon par la Société devront être retirées avec pour conséquence que le nombre de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A sera réduit.

A. Distributions. Les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A, sous réserve des droits pari passu des autres Catégories de Parts Sociales, auront le droit de recevoir de manière globale soixante quatorze virgule cent soixante six pour-cent (74,166%) de toutes les distributions effectuées par prélèvement sur les fonds légalement disponibles pour cette utilisation, si de telles distributions sont décidées par l'Assemblée Générale des Associés, à l'époque et selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale des Associés et ce, en conformité avec la loi applicable.

B. Droits de Vote. Chaque Part Sociale de Catégorie A confère à son détenteur une voix pour tous les sujets sur lesquels les Associés sont appelés à voter.

C. Droits lors de la Liquidation. Dans le cas d'une liquidation volontaire ou involontaire et dans celui d'une dissolution de la Société (une «Liquidation»), après paiement de toutes les dettes de la Société, les Parts Sociales de Catégorie A auront le droit de recevoir globalement soixante quatorze virgule cent soixante six pour-cent (74,166%) des actifs résiduels de la Société. Ni la fusion ou la consolidation de la Société avec une ou plusieurs autres entités, ni la fusion ou la consolidation d'une ou plusieurs autres entités avec la Société, ni la vente, le transfert, la location ou l'échange (contre une somme d'argent, des titres ou toute autre contrepartie) de tout ou partie des actifs de la Société ne devront être considérés comme constituant une Liquidation au sens du présent paragraphe C, à moins qu'une telle fusion, consolidation, vente, location ou qu'un tel transfert ou échange ne soit destiné à constituer un plan de liquidation ou dissolution complète de la Société ou soit en relation avec un tel plan.

D. Rachat; Conversion; Libération. Les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie A ne sont pas soumises à un rachat obligatoire, ne sont pas convertibles en d'autres Parts Sociales et sont entièrement libérées.

6.2. Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B

Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B sont identiques à tous points de vue. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B participent de manière égalitaire aux dividendes et à toute distribution d'actifs autre que par voie de dividendes qui sont globalement attribués à ces Parts Sociales de Catégorie B. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B achetées ou acquises d'une autre façon par la Société devront être retirées avec pour conséquence que le nombre de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B sera réduit.

A. Distributions. Les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, sous réserve des droits pari passu des autres catégories de parts sociales, auront le droit de recevoir de manière globale dix-sept virgule huit pour cent (17,8%) de toutes les distributions effectuées par prélèvement sur les fonds légalement disponibles pour cette utilisation, si de telles distributions sont décidées par l'Assemblée Générale des Associés, à l'époque et selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale des Associés et ce, en conformité avec la loi applicable.

B. Droits de Vote. Chaque Part Sociale de Catégorie B confère à son détenteur une voix pour tous les sujets sur lesquels les Associés sont appelés à voter.

C. Droits lors de la Liquidation. Dans le cas d'une liquidation volontaire ou involontaire et dans celui d'une dissolution de la Société (une «Liquidation»), après paiement de toutes les dettes de la Société, les Parts Sociales de Catégorie B auront le droit de recevoir globalement dix-sept virgule huit pour cent (17,8%) des actifs résiduels de la Société. Ni la fusion ou la consolidation de la Société avec une ou plusieurs autres entités, ni la fusion ou la consolidation d'une ou

plusieurs autres entités avec la Société, ni la vente, le transfert, la location ou l'échange (contre une somme d'argent, des titres ou toute autre contrepartie) de tout ou parties des actifs de la Société ne devront être considérés comme constituant une Liquidation au sens du présent paragraphe C, à moins qu'une telle fusion, consolidation, vente, location ou qu'un tel transfert ou échange ne soit destiné à constituer un plan de liquidation ou dissolution complète de la Société ou soit en relation avec un tel plan.

D. Rachat; Conversion; Libération. Les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B ne sont pas soumises à un rachat obligatoire, ne sont pas convertibles en d'autres Parts Sociales et sont entièrement libérées.

6.3. Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C

Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C sont identiques à tous points de vue. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C participent de manière égalitaire aux dividendes et à toute distribution d'actifs autre que par voie de dividendes qui sont globalement attribués à ces Parts Sociales de Catégorie C. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C achetées ou acquises d'une autre façon par la Société devront être retirées avec pour conséquence que le nombre de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C sera réduit.

A. Distributions. Les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C, sous réserve des droits pari passu des autres Catégories de Parts Sociales, auront le droit de recevoir de manière globale six virgule neuf cent vingt deux pour cent (6,922%) de toutes les distributions effectuées par prélèvement sur les fonds légalement disponibles pour cette utilisation, si de telles distributions sont décidées par l'Assemblée Générale des Associés, à l'époque et selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale des Associés et ce, en conformité avec la loi applicable.

B. Droits de Vote. Chaque Part Sociale de Catégorie C confère à son détenteur une voix pour tous les sujets sur lesquels les Associés sont appelés à voter.

C. Droits lors de la Liquidation. Dans le cas d'une liquidation volontaire ou involontaire et dans celui d'une dissolution de la Société (une «Liquidation»), après paiement de toutes les dettes de la Société, les Parts Sociales de Catégorie C auront le droit de recevoir globalement six virgule neuf cent vingt deux pour cent (6,922%) des actifs résiduels de la Société. Ni la fusion ou la consolidation de la Société avec une ou plusieurs autres entités, ni la fusion ou la consolidation d'une ou plusieurs autres entités avec la Société, ni la vente, le transfert, la location ou l'échange (contre une somme d'argent, des titres ou toute autre contrepartie) de tout ou parties des actifs de la Société ne devront être considérés comme constituant une Liquidation au sens du présent paragraphe C, à moins qu'une telle fusion, consolidation, vente, location ou qu'un tel transfert ou échange ne soit destiné à constituer un plan de liquidation ou dissolution complète de la Société ou soit en relation avec un tel plan.

D. Rachat; Conversion; Libération. Les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C ne sont pas soumises à un rachat obligatoire, ne sont pas convertibles en d'autres Parts Sociales et sont entièrement libérées.

6.4. Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D

Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D sont identiques à tous points de vue. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D participent de manière égalitaire aux dividendes et à toute distribution d'actifs autre que par voie de dividendes qui sont globalement attribués à ces Parts Sociales de Catégorie D. Toutes les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D achetées ou acquises d'une autre façon par la Société devront être retirées avec pour conséquence que le nombre de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D sera réduit.

A. Distributions. Les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D, sous réserve des droits pari passu des autres Catégories de Parts Sociales, auront le droit de recevoir de manière globale un virgule cent douze pour cent (1,112%) de toutes les distributions effectuées par prélèvement sur les fonds légalement disponibles pour cette utilisation, si de telles distributions sont décidées par l'Assemblée Générale des Associés, à l'époque et selon les modalités fixées par l'Assemblée Générale des Associés et ce, en conformité avec la loi applicable.

B. Droits de Vote. Chaque Part Sociale de Catégorie D confère à son détenteur une voix pour tous les sujets sur lesquels les Associés sont appelés à voter.

C. Droits lors de la Liquidation. Dans le cas d'une liquidation volontaire ou involontaire et dans celui d'une dissolution de la Société (une «Liquidation»), après paiement de toutes les dettes de la Société, les Parts Sociales de Catégorie D auront le droit de recevoir globalement un virgule cent douze pour cent (1,112%) des actifs résiduels de la Société. Ni la fusion ou la consolidation de la Société avec une ou plusieurs autres entités, ni la fusion ou la consolidation d'une ou plusieurs autres entités avec la Société, ni la vente, le transfert, la location ou l'échange (contre une somme d'argent, des titres ou toute autre contrepartie) de tout ou parties des actifs de la Société ne devront être considérés comme constituant une Liquidation au sens du présent paragraphe C, à moins qu'une telle fusion, consolidation, vente, location ou qu'un tel transfert ou échange ne soit destiné à constituer un plan de liquidation ou dissolution complète de la Société ou soit en relation avec un tel plan.

D. Rachat; Conversion; Libération. Les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie D ne sont pas soumises à un rachat obligatoire, ne sont pas convertibles en d'autres Parts Sociales et sont entièrement libérées.

Art. 7. Parts Sociales et Registre des Associés

7.1. Parts Sociales

Les Parts Sociales sont nominatives. La Société peut émettre des certificats qui ne font que certifier l'inscription des Parts Sociales, mais l'absence d'émission de tels certificats n'affectera en rien les droits des détenteurs des Parts Sociales.

Chaque Part est indivisible à l'égard de la Société, des tiers et de tout Associé. Les propriétaires indivis de Parts Sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun. Tant que cette disposition ne sera pas respectée, les droits relatifs à ces Parts Sociales seront suspendus.

7.2. Registre des Associés

Un registre des Associés (le «Registre des Associés»), accessible par tous les Associés, est tenu au siège social. Il peut être tenu sous toute forme appropriée, y compris sous forme informatique.

Le Registre des Associés contiendra:

- le nom et le domicile ou siège social de chaque Associé;
- la date d'admission de chaque Associé;
- le nombre de Parts Sociales de chaque catégorie et série détenu par chaque Associé ainsi que le montant libéré par chaque Associé sur ses Parts Sociales;
- l'inscription de tous les transferts de Parts Sociales, y compris la date à laquelle ils sont intervenus; et
- l'inscription de toutes les distributions pour ces Parts Sociales, y compris la date à laquelle elles sont intervenues.

Chaque inscription dans le Registre des Associés sera effectuée par le Conseil de Gérance ou la personne désignée par le Conseil de Gérance (i) après réception de la part de l'Associé ou des Associés concernés des informations jugées suffisantes par le Conseil de Gérance pour prouver l'entrée en question et (ii) dans le cas d'un transfert en conformité avec les dispositions de l'Article 8. Le Registre des Associés, ensemble avec les documents probatoires auxquels il est fait référence ci-dessus constituera la preuve suffisante de la propriété des Parts Sociales de la Société et du nombre de Parts Sociales dont un Associé est de temps à autres propriétaire.

Art. 8. Transfert de Parts Sociales

8.1. Restrictions au Transfert des Titres Restreints

Les Titres d'Investisseurs détenus par les Associés Gérants et l'Investisseur Fondateur ainsi que leurs cessionnaires font l'objet de restrictions importantes relativement à leur transfert, options de rachat et de certaines autres conventions définies dans (i) toute Convention sur valeurs mobilières pour cadres ou Convention De Blasio sur valeurs mobilières pour cadre à laquelle une telle Personne est partie et dans (ii) le Pacte d'Associés auquel une telle Personne est partie.

8.2. Conservation de Titres

Préalablement à une QPO, tout détenteur de Titres d'Investisseur devra s'abstenir, directement ou indirectement, de vendre, transférer, céder, gager, ou disposer de toute autre façon de tout intérêt dans un Titre d'Investisseur (un «Transfert»). Nonobstant la première phrase du présent Article 8.2, les Associés peuvent réaliser (A) un Transfert après avoir respecté les Articles 8.3 et 8.4, (B) un Transfert effectué en application des droits de vente conjointe de cet Associé défini à l'Article 8.4, (C) des Transferts effectués en relation avec une Vente de la Société ou une Vente de la Filiale en application de l'Article 8.8, (D) des Transferts effectués en relation avec une Offre Publique en application de la Convention relative aux droits à la demande de l'admission à la cote et à la cotation, (E) un Transfert Permis, (F) des Transferts permis en application de la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement (y compris la Section 10.3 de celle-ci), et, dans le cas où ces Conventions sont d'application, (G) des Transferts permis en application des dispositions prévues dans la Convention sur valeurs mobilières pour cadres ou dans la Convention De Blasio sur valeurs mobilières (y compris la Section 10.3 de celle-ci). Les Associés déclarent qu'ils entreprendront toutes les parts sociales nécessaires lors de l'Assemblée Générale des Associés pour bloquer les transferts en violation du présent Article 8.2 et pour permettre les transferts permis en application du présent Article 8.2.

8.3. Droit de Prémption

Sous réserve de l'Article 8.2:

(a) Au moins 30 jours avant le Transfert de tous Titres d'Investisseur (sauf pour les Transferts auxquels il est fait référence à l'Article 8.2 sous (B), (C), (D), (E), (F), et (G), l'Associé souhaitant réaliser un tel Transfert (le «Cédant») devra remettre une notification écrite (la «Notification d'Offre») à chaque Associé de chaque Catégorie, avec copie à la Société, précisant de façon raisonnablement détaillée l'identité du ou des cessionnaires envisagé(s), le nombre et le genre de Titres d'Investisseur devant être transférés (les «Titres Offerts») ainsi que le prix et les autres conditions du Transfert proposé. Le Cédant ne réalisera pas le Transfert proposé avant l'expiration d'un délai de trente jours au moins à compter de la remise de la Notification d'Offre, à moins que les parties au Transfert n'aient été finalement déterminées en application du présent paragraphe avant l'expiration de cette période de trente jours (le tenue «Date d'Autorisation» fera ici référence à la date à laquelle se réalisera en premier, soit la détermination finale, soit l'expiration de la période de trente jours).

(b) Chaque détenteur de Titres d'Investisseur pourra déclarer sa volonté d'acheter la totalité (mais pas moins de la totalité) de son Pro Rata des Titres Offerts (ce qui implique, pour éviter tout doute, l'achat de la totalité de ces Titres d'Investisseur offerts) aux prix et conditions prévus dans la Notification d'Offre (sans considération de la Catégorie à laquelle appartiennent ces Titres d'Investisseur), en remettant au Cédant une notification écrite manifestant cette volonté avec copie à la Société, dans les 15 jours suivants la remise de la Notification d'Offre. Tous les Titres Offerts qui à l'expiration de ce délai de 15 jours n'auront pas été désignés pour être achetés, devront, dans une période de quinze jours à compter de la date d'expiration de ce délai, à nouveau être offerts, par le Cédant, au pro rata, aux détenteurs de Titres d'Investisseur qui ont déclaré leur volonté d'acheter leur Pro Rata, jusqu'à ce que les détenteurs de Titres d'Investisseur aient déclaré leur volonté d'acheter la totalité des Titres Offerts ou qu'aucun détenteur de Titres d'Investisseur ne souhaite déclarer sa volonté d'acheter le solde des Titres Offerts, offerts à nouveau. Pour les besoins de ce paragraphe, le «Pro Rata» de Parts Sociales Ordinaires composant les Titres Offerts revenant à chaque détenteur de Titres d'Investisseur est un pourcentage égal au quotient de (x) le pourcentage de Valeur Pécuniaire attaché à ce moment donné à tous les Titres d'Investisseur de ces détenteurs, divisé par (y) le pourcentage de Valeur Pécuniaire total attaché à ce moment donné à tous les Titres d'Investisseur (autres que ceux détenus par le Cédant). Si les détenteurs de Titres d'Investisseur ont décidé d'acheter tous les Titres Offerts au Cédant, une telle vente devra être réalisée le plus rapidement possible après la remise au Cédant de la/des notification(s) par lesquelles les détenteurs de Titres d'Investisseur déclare leur volonté d'acheter les Titres Offerts, mais dans tous les cas, dans les 15 jours à compter de la Date d'Autorisation.

(c) Si les détenteurs de Titres d'Investisseur ne déclarent pas leur volonté d'acheter au Cédant la totalité des Titres Offerts, toutes les déclarations de volonté pour acheter ces Titres Offerts devront être considérées comme étant non venues, et le Cédant aura le droit, dans les 90 jours suivant la Date d'Autorisation et sous réserve des dispositions de

l'Article 8.4 ci-dessous, de transférer ces Titres Offerts au(x) cessionnaire(s) précisé(s) dans la Notification de Vente, dans les quantités précisées dans la Notification de Vente à un prix par titre qui n'est pas inférieur à celui précisé dans la Notification de Vente et à des conditions qui ne sont pas plus favorables pour le(s) cessionnaire(s) que celles précisées dans la Notification de Vente. Les détenteurs de Titres d'Investisseur s'engagent à approuver une telle vente dans les conditions requises par la loi applicable. Tout Titre d'Investisseur qui n'a pas été ainsi transféré dans une telle période de 90 jours devra être à nouveau offert aux détenteurs de Titres d'Investisseur en application du présent paragraphe, préalablement à tout Transfert ultérieur.

(d) Chaque Associé reconnaît que toute Part Sociale Ordinaire acquise en vertu de ce qu'il est propriétaire de Titres Restreints en application du présent Article 8.3 sera soumise aux mêmes restrictions que les Titres Restreints sous-jacents en application de la Convention sur les valeurs mobilières pour cadres ou de la Convention De Blasio sur les valeurs mobilières pour cadres.

8.4. Droit de Vente Conjointe

Sous réserve de l'Article 8.2:

(a) Tout détenteur de Parts Sociales Ordinaires qui ne constituent pas des Titres Restreints peut participer (dans les conditions déterminées ci-dessous) à (i) toute vente de Titres Offerts aux cessionnaires précisés dans la Notification d'Offre en application de l'Article 8.3 (c) ci-dessus (et seulement aux ventes permises en vertu de ce sub-paragraphe) au Prix Equivalent et substantiellement aux mêmes conditions que celles applicables au Cédant, en remettant au Cédant une notification écrite manifestant une telle volonté dans les 15 jours après l'accomplissement de la procédure établie à l'Article 8.3 (b) et (ii) toute Vente de la Société ou Vente de la Filiale, selon le cas lorsque les Associés proposant la Vente Approuvée n'exigent pas en application de l'Article 8.3 (a), en tant que partie de la Vente de la Société ou de la Filiale, selon le cas, que tous les Associés transfèrent la totalité de leurs Parts Sociales Ordinaires, en remettant une notification à la Société dans les dix (10) jours de l'approbation de la Vente Approuvée.

(b) Chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires qui ne constituent pas des Titres Restreints, qui décident de participer au Transfert de Titres Offerts, est autorisé à vendre à l'occasion du Transfert concerné les Parts Sociales Ordinaires qui ne constituent pas des Titres Restreints avec une Valeur Pécuniaire égale au produit de (A) la Valeur Pécuniaire totale des Parts Sociales Ordinaires détenues par le détenteur se proposant de participer au Transfert, fois (B) une fraction, dont le numérateur est la Valeur Pécuniaire attachée aux Parts Sociales Ordinaires proposées à la vente par le Cédant à l'occasion du Transfert envisagé, et dont le dénominateur est la Valeur Pécuniaire globale de toutes les Parts Sociales Ordinaires détenues par les Associés souhaitant participer au Transfert envisagé, y compris le Cédant (la «Participation Préliminaire»). Dans l'hypothèse où la Participation Préliminaire serait inférieure à la Valeur Pécuniaire attribuable aux Parts Sociales Ordinaires détenues par les détenteurs participant qui ne sont pas des Titres Restreints («Participation Illimitée»), les détenteurs participant pourront transférer les Parts Sociales Ordinaires avec une Valeur Pécuniaire égale à la Participation Préliminaire. Si la Participation Préliminaire est supérieure à la Participation Illimitée, les détenteurs participants ne seront autorisés à transférer que les Parts Sociales Ordinaires avec une Valeur Pécuniaire égale à la Participation Illimitée, les participants au transfert restants étant autorisés à reprendre, au pro rata en application de la formule ci-dessus, le Transfert de Parts Sociales Ordinaires additionnelles avec une Valeur Pécuniaire globalement égale à la différence entre la Participation Préliminaire et la Participation illimitée.

(c) Le Cédant devra s'efforcer d'obtenir l'accord du/des cessionnaire(s) envisagés à la participation de chacun des Associés souhaitant participer au Transfert et à l'inclusion des Titres d'Investisseur que chacun des Associés a le droit et souhaite inclure dans le Transfert envisagé. Aucun Cédant n'est autorisé à transférer ses Titres d'Investisseur à un/des cessionnaire(s) envisagé(s) à moins que (A) un tel/ces cessionnaire(s) n'ai(en)t consenti à la participation des Associés souhaitant participer au Transfert et à l'inclusion dans ce Transfert des Titres d'Investisseur que ces détenteurs ont le droit et souhaitent inclure, ou (B) le Cédant n'achète à chacun des Associés souhaitant participer au Transfert les Titres d'Investisseur (aux mêmes prix et conditions) que cet Associé souhaitant participer au Transfert aurait eu le droit de vendre si le(s) cessionnaire(s) envisagé(s) y avai(en)t consenti.

(d) Chaque Associé qui transfère des titres en application du présent Article 8.4 devra payer son pro rata (basé sur le Pourcentage de Valeur Pécuniaire relatif attaché aux Parts Sociales Ordinaires devant être transférées par cet Associé) des dépenses encourues par les Associés et la Société (si tel est le cas) en relation avec un tel Transfert et sera tenu de participer solidairement et sur la base d'un pro rata (basé sur le Pourcentage de Valeur Pécuniaire relatif attaché aux Parts Sociales Ordinaires devant être transférées par cet Associé) à toute indemnisation ou autres obligations que le Cédant consent à fournir dans le cadre d'un tel Transfert (autres que des obligations qui sont exclusivement liées à un Associé particulier, telles que l'indemnisation relative à des garanties données par un Associé en ce qui concerne son droit dans les Titres d'Investisseur et la propriété de ceux-ci, pour lesquelles un tel Associé est seul responsable), à la condition qu'aucun détenteur ne soit tenu au titre de cette indemnisation ou autres obligations pour un montant supérieur au produit net payé à cet Associé dans le cadre d'un tel Transfert.

8.5. Transfert de Parts Sociales Ordinaires

Chaque Associé qui transfère des titres en application du présent Article 8.5 devra transférer son pro rata de Parts Sociales (tel que calculé respectivement en application de l'Article 8.3 et de l'Article 8.4).

8.6. Définitions

Pour les besoins du présent Article 8, les termes suivants ont la signification définie ci-dessous:

(a) «Prix Equivalent» signifie pour tous Titres Offerts, en ce qui concerne toutes Parts Sociales Ordinaires particulières transférées par le Cédant, le prix précisé dans la Notification d'Offre devant être payé au Cédant pour chaque titre de cette catégorie tel qu'arrondi vers le haut ou vers le bas dans la mesure nécessaire pour refléter les pourcentages de Valeur Pécuniaire relatifs attachés aux Parts Sociales Ordinaires devant être transférées.

(b) «Transfert permis» signifie tout transfert de Titres d'Investisseur (i) dans le cas de tout Associé qui est un Investisseur MDP ou un Investisseur Additionnel (A) à une Société Affiliée du cédant, (B) à toute Personne qui acquière la

totalité ou une partie substantielle du portefeuille d'investissement du cédant, (C) en application des dispositions de la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement, (D) constituant des Parts Sociales de Catégorie C aux membres de la gérance des Sociétés du Groupe en application du Pacte d'Associés ou (E) tous transferts à un investisseur tiers, par MADISON DEARBORN CAPITAL PARTNERS IV, L.P. en application de la Section 10.3 de la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement; et (ii) dans le cas de tout Associé Gérant, en application des lois relatives aux successions et partage applicables ou à l'intérieur du Groupe Familial de cette Personne, y compris par voie de transfert volontaire; et (iii) dans le cas de l'Investisseur Fondateur, (A) à une Société Affiliée de l'Investisseur Fondateur ou Eugenio De Blasio (tant que l'Investisseur Fondateur ou Eugenio De Blasio en est associé et est le bénéficiaire économique des Titres d'Investisseur transférés), (B) en application des dispositions de la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement, et (C) en application des lois relatives aux successions et partage applicables ou à l'intérieur du Groupe Familial d'Eugenio De Blasio, y compris par voie de transfert volontaire, à la condition que, dans chaque cas, les restrictions prévues ici continuent à s'appliquer à ces Titres d'Investisseur après tout Transfert Permis, et que le(s) cessionnaire(s) de ces Titres d'Investisseur ai(en)t consenti par écrit à être lié(s) par les dispositions du Pacte d'Associés et les conventions liées prévues par celui-ci eu égard aux Titres d'Investisseur ainsi transférés.

8.7. Terme des restrictions

Les dispositions du présent Article 8 seront applicables à chacune des Parts Sociales Ordinaires (et demeureront applicables postérieurement à tout transfert de celles-ci) jusqu'à la survenance de l'un des événements suivants (A) la date à laquelle ces Titres d'Investisseurs seront transférées dans le cadre d'une Vente Publique, en application des dispositions relatives au rachat prévues par la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement, ou en application des dispositions relatives au rachat prévues par la Convention sur valeurs mobilières pour cadres ou la Convention Eugenio De Blasio sur valeurs mobilières pour cadres, (B) la Vente de la Société ou d'une Filiale en application de l'Article 8.8 ci-dessous (avec application à cette Vente de la Société des Droits de Vente Conjointe prévus à l'Article 8.4), ou (C) la réalisation d'une Offre Publique Qualifiée de la Société ou de l'une quelconque de ses Filiales.

8.8. Vente de la Société ou Vente de la Filiale: Offre Publique Initiale

(a) Obligation des Associés de vendre la Société ou la Filiale

Si les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires auxquelles est attaché un pourcentage global de Valeur Pécuniaire supérieur à 50% approuvent la Vente de la Société ou la Vente de la Filiale (une «Vente approuvée»), chacun des autres Associés devra voter pour une telle Vente Approuvée, y consentir, et n'y opposer aucune objection.

A la demande des détenteurs de Parts Sociales Ordinaires proposant une Vente Approuvée, sous réserve de l'Article 8.8, chacun de ces Associés devra consentir à vendre toutes ses Parts Sociales Ordinaires, ou une partie de celles-ci déterminée au pro rata, aux conditions approuvées par le nombre de détenteurs auquel il est fait référence dans la première phrase. Chacun des Associés sera tenu sur la base d'un pro rata (basée sur le pourcentage de Valeur Pécuniaire des Parts Sociales Ordinaires vendues) à l'indemnisation ou autres obligations auxquelles les vendeurs de Parts Sociales Ordinaires sont tenus en relation avec la Vente Approuvée (autres que des obligations qui sont exclusivement liées à un Associé particulier, telles que l'indemnisation relative à des garanties données par un Associé en ce qui concerne son droit dans les Titres d'Investisseurs et la propriété de ceux-ci, pour lesquelles un tel Associé est seul responsable) à la condition qu'aucun détenteur ne soit tenu au titre de cette indemnisation ou autres obligations pour un montant supérieur à la contrepartie reçue par cet Associé dans le cadre d'un tel Transfert. Chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires devra accomplir toutes les parts sociales nécessaires ou souhaitables exigées par la Société en relation avec la Vente approuvée.

(b) Conditions de la l'Obligation de Vente de la Société

Les obligations de chacun des Associés d'approuver toute Vente Approuvée ou d'y participer sont subordonnées au respect des conditions suivantes: (i) lors de la réalisation de la Vente Approuvée, chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires de chaque catégorie recevra respectivement une contrepartie d'un même forme et de même montant pour chacune des parts de cette Catégorie devant être vendues lors de cette Vente Approuvée, et (ii) si les détenteurs d'une catégorie reçoivent une option quant à la forme et au moment de la contrepartie, chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires d'une Catégorie se voit offrir la même option. Les obligations de chaque Associé d'approuver toute Vente Approuvée de la Filiale sont subordonnées à la condition qu'aucun associé ne reçoive un dividende spécial ou des distributions qui ne sont pas reçus par les autres associés au pro rata sur la base de la Valeur Pécuniaire des intérêts de ces associés.

(c) Offre Initiale au Public

Si les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires auxquelles est attaché un pourcentage global de Valeur Pécuniaire supérieur à 50% approuvent l'Offre Initiale au Public de la Société ou de toute Filiale, chacun des autres Associés devra voter pour une telle Offre Initiale au Public, y consentir, et n'y opposer aucune objection. Si un tel consentement est donné, chaque Associé devra accomplir toutes les parts sociales nécessaires ou souhaitables exigées par la Société en relation avec l'Offre Initiale au Public, y compris, pour éviter tout doute à ce sujet, mais sans que cette indication n'est un caractère limitatif, l'approbation de la transformation de la Société de société à responsabilité limitée en société anonyme.

8.9. Signature du Pacte d'Associés par les Cessionnaires

Préalablement au Transfert de toute Part Sociale Ordinaire à toute Personne (autre qu'en vertu d'une Vente Publique, d'une Vente de la Société, une vente de la Filiale ou des dispositions relatives au rachat prévues par la Convention d'Echange, de Souscription et d'Engagement, ou par toute Convention sur valeurs mobilières pour cadres ou par la Convention De Blasio sur valeurs mobilières, le Cédant devra faire en sorte que le(s) cessionnaire(s) envisagé(s) soi(en)t lié(s) par le Pacte d'Associés.

8.10. Transfert en violation

Tout transfert ou tentative de transfert de Parts Sociales Ordinaires en violation des disposition du présent Article 8 sera nul et les Associés devront faire en sorte que la Société n'enregistre pas dans ses livres le Transfert visé et que la Société ne considère aucun cessionnaire de Parts Sociales Ordinaires visé comme le propriétaire de ces titres, et ce pour quelque but que ce soit.

Chapitre 3. Associés

Art. 9. Responsabilité des Associés

Les Associés ne sont responsables qu'à concurrence du montant de leur souscription et cette responsabilité n'est ni conjointe ni solidaire.

Chapitre 4. Administration et Surveillance

Art. 10. Conseil de Gérance

10.1. Composition

La Société est gérée et administrée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance») composé au maximum de neuf (9) membres (chacun un «Gérant»), Associés ou non Associés.

10.2. Procédure de Nomination

Les Gérants seront nommés de la façon suivante:

(1) Les Investisseurs MDP ont ensemble le droit de désigner cinq candidats aux élections de Gérants (les «Gérants MDP»). Les Associés consentent à élire, maintenir en fonction et révoquer ces Gérants MDP suivant les instructions des Investisseurs MDP.

(2) L'Investisseur Fondateur a le droit de désigner deux candidats aux élections de Gérants (les «Gérants Fondateurs»). Les Associés consentent à élire, maintenir en fonction et révoquer ces Gérants Fondateurs suivant les instructions de l'Investisseur Fondateur.

(3) Les Investisseurs MDP et l'Investisseur Fondateur ont le droit, ensemble, de désigner deux candidats aux élections de Gérants (les «Autres Gérants»). Dans l'hypothèse où les Investisseurs MDP et l'Investisseur Fondateur ne parviendraient pas à s'accorder sur les individus qu'ils doivent conjointement désigner comme candidats, aucun Autre Gérant ne sera désigné comme candidat pour les élections jusqu'à ce que les Investisseurs MDP et l'Investisseur Fondateur soient parvenus à se mettre d'accord. Les Associés consentent à élire, maintenir en fonction et révoquer ces Autres Gérants et autres Administrateurs suivant les instructions des Investisseurs MDP et de l'Investisseur Fondateur, agissant conjointement.

Si une des parties ne désigne pas de candidat pour occuper la fonction de Gérant en application des dispositions du présent Article 10, l'individu qui occupait préalablement cette fonction sera élu à ce poste (à moins que cet individu ne soit plus autorisé à exercer cette fonction en application des dispositions de l'Article 10.3), ou, si cet individu manque ou refuse d'occuper cette fonction, ou n'est pas autorisé à l'occuper en application des dispositions de l'Article 10.3 ou des lois applicables, ou n'est plus autorisé à l'occuper, l'élection d'un individu au poste concerné devra intervenir conformément aux Statuts de la Société.

10.3. Procédure de Révocation

Une Assemblée Générale des Associés sera tenue pour se prononcer sur la révocation de tout Gérant dans les cas suivants:

(1) Si la révocation d'un Gérant est demandée par les Investisseurs MDP, lorsqu'il s'agit d'un Gérant MDP, par l'Investisseur Fondateur lorsqu'il s'agit d'un Gérant Fondateur, par les Investisseurs MDP et l'Investisseur Fondateur agissant conjointement, lorsqu'il s'agit d'un Autre Gérant;

(2) Si la loi interdit au Gérant d'occuper cette fonction;

(3) Si le Gérant devient insolvable ou conclut un arrangement avec l'ensemble de ses créanciers relatif à l'apurement de ces dettes;

(4) Si un tribunal a émis en raison de troubles mentaux (quelque soit la formulation employée) une décision relative au placement de ce Gérant ou à la nomination d'un tuteur ou d'un curateur ou toute autre personne (quelque soit le terme employé pour la désigner) afin d'administrer les biens et affaires du Gérant;

(5) Si le Gérant est absent lors de trois réunions des Gérants consécutives sans permission, et que les Gérants ont constaté cette absence ou

(6) Si le Gérant est également un directeur et qu'il est mis fin au contrat de directeur par la Société ou ses Filiales, selon le cas.

Chaque Gérant peut également démissionner par une lettre de démission adressée au Conseil de Gérance.

10.4. Rémunération et Frais des Gérants

Les Associés déterminent la rémunération de chaque Gérant.

Les Gérants sont remboursés des frais et dépenses raisonnables (y compris les frais de voyage d'affaires) encourus en raison de leur participation à des réunions ou de la réalisation d'affaires autorisées. Tant que les Gérants occupent leur fonction et pour une période de cinq ans suivant la fin de leur fonction, les Gérants continueront de bénéficier de la couverture d'assurance jugée satisfaisante par le Conseil de Gérance lorsqu'elle a été attribuée pour la première fois, sans qu'elle ne soit réduite ni dans son montant, ni dans son étendue.

Art. 11. Réunion du Conseil de Gérance

Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation du Président aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par trimestre et chaque fois qu'un Gérant en fait la demande, sous réserve du respect de la notification prévue par le présent Article 11.

La réunion se tient au lieu précisé dans la convocation et dans tous les cas, au siège social de la Société ou à un autre endroit dans n'importe quel pays en Europe. Les Gérants recevront une convocation huit jours à l'avance, ou trois jours à l'avance en cas d'urgence, pour toutes les réunions ou comités du Conseil (à moins que chacun des membres du Con-

seil ne renonce à cette convocation), la convocation est accompagnée de l'ordre du jour écrit de la réunion qui doit préciser les opérations devant être discutées lors de la réunion ainsi que de tous les documents devant circuler ou être présentés lors de la réunion, y compris sans limitation, les comptes de gestion et les bilans financiers des Sociétés du Groupe, selon le cas, suivant l'ordre du jour de la réunion. Cette convocation devra être remise en mains propres, par facsimile (avec une confirmation électronique) ou par courrier express de réputation.

Art. 12. Président

Le Conseil de Gérance choisit parmi ses membres un Président du Conseil de Gérance. En cas d'absence du Président, les Gérants présents à la réunion nommeront un autre Gérant comme Président pro tempore.

Art. 13. Procédure

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir valablement et aucune action ne peut être entreprise que si (i) la majorité des Gérants est présente ou représentée par des mandataires et (ii) cette majorité comprend au moins un Gérant MDP et un Gérant Fondateur. Lorsqu'un Gérant ne s'est pas présenté à une réunion du Conseil bien qu'ayant reçu une convocation appropriée conformément à l'Article 11 ci-dessus, et que la réunion ne peut pas être tenue sans la présence de ce Gérant, la réunion doit être reportée et ce Gérant doit recevoir une convocation pour la prochaine réunion conformément à l'Article 11. Dans l'hypothèse où le Gérant absent une première fois ne se présente pas à une réunion du Conseil ultérieure, la condition de quorum prévue par la seconde phrase du présent Article 13 ne prend pas ce Gérant en considération et la réunion pourra se tenir sans ce Gérant.

Tout Gérant (un «Gérant Mandant») peut conférer à un autre Gérant (mais pas à plus d'un) (le «Gérant Mandataire»), un mandat pour voter au nom du Gérant Mandant à tout Conseil de Gérance de la Société, à condition que (i) le Gérant Mandant informe la Société de ce mandat préalablement à la réunion du Conseil de Gérance pour laquelle ce mandat a été conféré et (ii) le Gérant Mandant ne peut pas voter sur les points pour lesquels le mandat de vote a été exercé.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion du Conseil par le biais d'une conférence téléphonique ou tout autre moyen de communication similaire permettant à plusieurs personnes de communiquer entre elles simultanément. Une telle participation sera réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

En cas d'urgence, le Conseil de Gérance peut adopter des décisions par un vote circulaire, affirmatif, exprimé par écrit et unanime.

Les réunions se tiennent en Anglais.

Art. 14. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance

Des procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont préparés.

Les Gérants doivent recevoir aussi rapidement que possible après chacune des réunions du Conseil de Gérance (ou comités du Conseil de Gérance) une copie des procès-verbaux de cette réunion (ou comité). Les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil de Gérance devront préciser le lieu et la date de la réunion, le nom des personnes présentes et les points de l'ordre du jour, résumer les délibérations et indiquer les résolutions adoptées par les Gérants. Ces procès-verbaux seront rédigés en Anglais. Dans la mesure où la loi luxembourgeoise le requiert, ces procès-verbaux et tous autres documents concernés seront traduits en Français si ces procès-verbaux et autres documents doivent être revus et légalisés par un notaire luxembourgeois. Les procès-verbaux de chaque réunion du Conseil relatifs à des résolutions adoptées par le Conseil de Gérance à cette réunion du Conseil de Gérance seront signés par le président de la réunion et par un autre Gérant.

Les procès-verbaux relatifs à des résolutions adoptées par vote circulaire seront signés par le Président et par un autre Gérant.

Les procurations, votes et opinions exprimés par écrit, par câble ou par fax resteront joints au procès-verbal. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le Président et par un autre Gérant.

Art. 15. Vote

Les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des Gérants votant lors de la réunion (soit en personne, soit par mandataire).

En cas d'urgence, le Conseil de Gérance peut adopter des décisions par un vote circulaire, affirmatif, exprimé par écrit et unanime.

Art. 16. Pouvoirs du Conseil de Gérance

Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus (à l'exception des pouvoirs réservés par la loi à l'Assemblée Générale des Associés) pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social.

Les décisions relatives aux matières suivantes seront adoptées par le Conseil de Gérance et le Conseil de Gérance veillera à leur exécution (a) les installations du siège social; (b) l'établissement des déclarations comptables et fiscales; (c) l'administration générale; (c) la tenue du Registre des Associés; (e) la mise à jour des informations relatives aux apports et distributions pour tous les Associés (y compris les données relatives au compte de capital); (f) la préparation des rapports annuels ou périodiques à remettre auprès des autorités luxembourgeoises compétentes pour assurer l'existence de la Société et le respect par la Société des lois et règlements applicables (si cela est d'application) ainsi que le paiement des frais y relatifs; (g) les services de dépôt; (h) les services d'agent de transfert; et (i) les matières expressément réservées par la Loi au Conseil de Gérance.

Art. 17. Représentation de la Société

Si une décision des Associés a été adoptée à cet effet, le Conseil de Gérance peut représenter la Société à l'égard des tiers ou nommer un ou plusieurs agents agissant sur une base ad hoc pour représenter la Société pour tout sujet particulier.

La Société est engagée à l'égard des tiers par la signature conjointe de la majorité des membres du Conseil de Gérance, à l'exception des cas où des pouvoirs spécifiques ont été délégués à un agent ou un Associé spécifique par une Résolution des Associés.

Art. 18. Décès, incapacité, faillite ou déconfiture des Gérants

Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant un Gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un Gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 19. Responsabilité des Gérants

Aucun Gérant ne contracte, en raison de ses fonctions, une obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 20. Procédure Judiciaire

Le Conseil de Gérance pourra agir comme défendeur ou demandeur (selon le cas) dans les procédures judiciaires au nom et pour le compte de la Société, que la Société soit défendeur ou demandeur dans cette procédure. Si les Associés en ont donné l'instruction le Conseil de Gérance devra agir comme défendeur ou demandeur (selon le cas) dans les procédures judiciaires au nom et pour le compte de la Société, que la Société soit défendeur ou demandeur dans cette procédure.

Chapitre 5. Assemblées Générales

Art. 21. Composition et pouvoirs

21.1. Tous les Associés peuvent participer à toute Réunion Générale ou Spéciale (une «Assemblée Générale»).

21.2. Les Associés ont les pouvoirs les plus étendus pour prendre des résolutions concernant la Société. Les décisions sur toutes les matières sont prises par les Associés. Sont de la compétence des Associés tous les actes non expressément réservés aux Gérants par la Loi, par les présents Statuts et/ou par toute convention écrite conclue par les Associés à n'importe quel moment ou de temps à autres.

Art. 22. Réunions, Convocation, Information

22.1. Chaque année, la majorité au moins des Assemblées Générales (et dans tous les cas une de ces Assemblées Générales par an) devra être tenue à Luxembourg.

22.2. Une Assemblée Générale sera tenue aussi souvent que l'exige la conduite des affaires sociales et l'exercice des droits de la Société dans Holdco, et dans tous les cas, au moins une fois par an. Une Assemblée Générale peut être convoquée par le détenteur de Parts Sociales Ordinaires représentant un pourcentage total de Valeur Pécuniaire d'au moins 15% ou un pourcentage plus élevé si celui-ci est exigé par des dispositions légales d'ordre public de la Loi. Une convocation écrite pour toute Assemblée Générale devra être envoyée à la Société par le(s) Associé(s) qui convoque(nt) cette Assemblée Générale, la Société enverra à son tour à tous les Associés une convocation écrite endéans le jour suivant la réception de la convocation. L'Assemblée Générale ne se tiendra pas avant 8 jours ou en cas d'urgence 3 jours à compter de la date d'envoi de la convocation par la Société. La convocation doit indiquer le lieu et la date de l'Assemblée Générale en question ainsi que la description des opérations devant être discutées lors de cette Assemblée Générale et être accompagnée de la documentation nécessaire.

22.3. Tout Associé peut proposer l'inscription d'un point à l'ordre du jour d'une Assemblée Générale, les autres Associés doivent recevoir notification de ces points inscrits à l'ordre du jour le plus tôt possible avant l'Assemblée Générale (mais dans tous les cas au moins un jour avant la tenue de l'Assemblée Générale).

22.4. Dans le cas où les conditions relatives à la convocation prévues au présent Article 22 ne seraient pas respectées, les résolutions peuvent valablement être adoptées si chaque Associé soit (i) signe une renonciation à la convocation ou (ii) est présent ou représenté par un mandataire à l'Assemblée Générale.

22.5. La Société doit fournir et faire en sorte qu'il soit fourni aux Associés sur demande écrite raisonnable de leur part, toutes informations et données quelles qu'elles soient, et copies de tous document existants relatifs à la Société ou toute entité dans laquelle la Société détient un investissement, ou à leurs actifs respectifs ou à leur situation financière.

Art. 23. Prise de Décision par l'assemblée Générale

23.1. Quorum de présence

Les Assemblées Générales sont valablement tenues et les décisions sont valablement prises si 51% du total des voix ayant le droit d'être exprimées lors de cette Assemblée Générale sont présentes.

Si un tel quorum n'est pas atteint à l'ouverture d'une Assemblée Générale, les Associés représentés ne peuvent prendre aucune décision autre que celle d'ajourner cette assemblée générale et de la reporter à une date ultérieure au moins 15 jours après l'envoi à chacun des Associés d'une convocation écrite à l'Assemblée Générale reconvoquée constatant l'ajournement et précisant la date, l'heure et le lieu de l'Assemblée Générale reconvoquée. Si le quorum de présence n'est pas non plus atteint lors de cette Assemblée Générale reconvoquée, alors les Associés présents seront réputés constituer le quorum et, sous réserve d'une condition de majorité plus importante imposée par la Loi, pourront prendre des résolutions, par un vote affirmatif de plus de 50% du total de Parts Sociales émises représentées à l'Assemblée Générale, sur tous les points prévus dans la convocation (ou dans la documentation qui l'accompagne) envoyées à tous les Associés en vue de la première Assemblée Générale, sous réserve de conditions supplémentaires prévues dans toute convention entre Associés.

Les Associés peuvent assister aux Assemblées Générales en personne ou par mandataire dûment autorisé.

23.2. Majorité de vote

A moins que la Loi, une convention entre Associés relative au vote ou les présents Statuts, n'en dispose autrement, les décisions sur tous les sujets

(a) sont prises par écrit par les Associés; et

(b) sont prises par un vote aux conditions prévues par convention écrite des Associés.

Sous réserve des dispositions précédentes et des conditions légales, les résolutions de l'Assemblée Générale sont adoptées par le vote favorable de la majorité des Associés détenteurs de Parts Sociales Ordinaires représentant la majorité des votes représentés à cette Assemblée Générale.

Toute résolution visant à changer la juridiction de constitution de la Société est prise à l'unanimité des Associés.

Toute décision visant à modifier les présents Statuts n'est valablement prise qu'avec l'accord préalable des Investisseurs MDP et de l'Investisseur Fondateur par un vote affirmatif des Associés qui détiennent au total 75% des Parts Sociales émises.

Art. 24. Résolutions prises à une occasion autre qu'une Assemblée Générale tenue physiquement

Au lieu d'être prises en Assemblée Générale, les résolutions des Associés peuvent alternativement être prises par écrit, pourvu que ces résolutions soient prises à l'unanimité des Associés qui ont le droit de voter et que ces résolutions comportent la signature de chacun des Associés de la Société.

Art. 25. Procès-verbaux

Les procès-verbaux de chaque Assemblée Générale précisant le lieu et la date de l'Assemblée, les personnes participantes ainsi que l'ordre du jour, résumant les délibérations et indiquant les résolutions adoptées par les Associés sont conservés.

Les procès-verbaux des Assemblées Générales sont signés par le président et le secrétaire de l'Assemblée ou par au moins deux Associés.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par Président et par un autre Gérant. Une liste de présence indiquant le nom des Associés et le nombre de Parts Sociales qu'ils détiennent est signée par chacun d'eux ou par leur mandataire avant l'Assemblée Générale.

Chapitre 6. Processus Décisionnel dans Holdco et ses sociétés affiliées

Art. 26. Champ d'application

Toute convention conclue entre Associés à n'importe quel moment ou de temps à autres pourra contenir des procédures spécifiques et des règles relatives à l'exercice par le Société et ses organes, de tous les droits de gestion que la Société détient dans Holdco et ses Sociétés Affiliées.

Chapitre 7. Inventaires et comptes annuels, Réviseur

Art. 27. Année sociale, Etablissement des Comptes Annuels

27.1. L'année sociale commence à la date de constitution de la Société et finit le trente et un décembre 2001.

27.2. Le Conseil de Gérance clôture annuellement les comptes de la Société à partir du dernier jour de chaque année sociale et aussi rapidement que possible, mais en aucun cas après un délai de 60 jours, la Société établit des comptes annuels consistant en un bilan, compte de profits et pertes ainsi qu'une annexe, et les soumettent aux Associés pendant cette période. La Société doit tenir les documents nécessaires à la dispositions des Associés au siège social. Le Conseil de Gérance soumettra également pendant cette période un rapport annuel.

27.3. Le Conseil de Gérance fait en sorte que les comptes annuels, les rapports annuels et tous les documents prévus par la Loi soient disponibles au siège social à compter de la date à laquelle l'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur ces documents a été convoquée. Les Associés sont en droit de consulter ces documents à n'importe quel moment et d'en obtenir gratuitement des copies.

27.4. Nonobstant les dispositions précédentes, chaque Associé a le droit, sur demande raisonnable au Conseil de Gérance, d'examiner les livres, documents et correspondances de la Société.

27.5. L'Assemblée Générale approuve et adopte les comptes annuels. Une telle approbation et adoption constitue un quitus et une décharge de responsabilité pour le Conseil de Gérance et les Commissaires pour tous actes relatifs à ces documents ou dont le résultat est contenu dans ces documents, à moins qu'une réserve n'ait été expressément faite, et sans préjudice de ce que la Loi a prévu ou prévoirait.

Art. 28. Commissaire

Les livres et les comptes de la Société sont audités par une entreprise d'audit nommée par les Associés en Assemblée Générale.

Chapitre 9. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Liquidation

En cas de liquidation de la Société à n'importe quel moment et pour quelques raisons que ce soit, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'Assemblée Générale et, si une telle nomination n'est pas faite, le Président du Conseil de Gérance sera réputé liquidateur.

Le Gérant sera investi à cette fin des pouvoirs les plus étendus conférés par la Loi.

L'Assemblée Générale détermine les émoluments du/des liquidateur(s).

Art. 30. Distribution

Après remboursement du capital, la distribution après liquidation est effectuée conformément à l'Article 6.

Chapitre 10. Dispositions diverses

Art. 31. Notice

Pour les besoins de ces statuts, toute notification, demande ou communication se fera par écrit et sera sensée avoir été faite, si elle est faite un personne, par télécopie confirmée par voie électronique ou par courrier express de réputation.

Art. 32. Traitement fiscal US

La Société a l'intention de faire la demande nécessaire pour se qualifier comme entité fiscalement transparente pour les besoins de l'impôt US dès sa première année d'imposition. A cet effet, le Conseil de Gérance et toute autre personne y autorisée par les actionnaires aura le pouvoir d'exécuter et d'effectuer une telle demande pour le compte de la Société. Les actionnaires coopéreront afin d'effectuer cette demande.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Michael Wittmann, Monsieur Christian Bühlmann et Monsieur Klaus Krumnau comme administrateurs actuels de la Société.

L'assemblée générale décide de fixer à sept (7) le nombre des membres du Conseil d'Administration et de nommer

- Monsieur James Kirby, manager, demeurant à One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,
- Monsieur Wolfgang Schwerdtle, manager, demeurant à One Cutzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,
- Monsieur Greg Share, manager, demeurant à One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,
- Monsieur Paul Finnegan, manager, demeurant à One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD,
- Monsieur Eugenio De Blasio, manager, demeurant à Lago Tartini, 3/4- 00198 Rome,
- Monsieur Filippo De Blasio, manager, demeurant à One Cuzzon Street, London W1J 5HD et
- Monsieur Felicite Grierson, manager, demeurant à One Cuzzon Street, 5th Floor East, London W1J 5HD, comme nouveaux membres du Conseil d'Administration de la Société pour une période prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2002.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver l'émission par la Société des (PECs) ou quelques autres instruments similaires en fonction des termes définis par le Conseil d'Administration.

Septième résolution

L'assemblée générale a décidé de nommer: la société ERNST & YOUNG S.A. avec siège social à Luxembourg, comme commissaire aux comptes de la Société pour une période prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2002. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à cent soixante-quinze mille francs luxembourgeois.

Pour les besoins de l'enregistrement le montant de l'augmentation de capital social est évalué à la somme de 3.575.123,63 LUF.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Cremonese, T. Loesch, A. Alt, L. Fontanelli, A. Di Michele, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mars 2001, vol. 514, fol. 12, case 11. – Reçu 35.751 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 avril 2001.

J. Seckler.

(23263/231/1778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 avril 2001.

HORSCH ENTSORGUNG, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 51, rue Haute.

R. C. Luxembourg B 36.426.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2001.

Pour HORSCH ENTSORGUNG, GmbH

FIDUCIAIRE DES P.M.E

Signature

(23114/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

IFI RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 42.750.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 7, case 49, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour la société

Signature

(23117/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

INDURISK RÜCKVERSICHERUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 73, rue du Fort Neipperg.
R. C. Luxembourg B 45.903.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 7, case 49, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour la société

Signature

(23118/730/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

INSTITUT MARINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3739 Rumelange, 2, rue des Martyrs.
R. C. Luxembourg B 68.075.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Signatures.

(23119/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

INTER-EXPRESS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof-Koerich, 3-5, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.423.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2001.

Pour INTER-EXPRESS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E

Signature

(23120/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

HEINRICH KÖHLER BAUGESELLSCHAFT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 51, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 37.006.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2001.

Pour HEINRICH KÖHLER BAUGESELLSCHAFT, GmbH

FIDUCIAIRE DES P.M.E

Signature

(23126/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

INTERNATIONAL ADVISORS AND CONSULTANTS, Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.
R. C. Luxembourg B 37.444.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire, tenue en date du 2 avril 2001, a décidé de:

nommer aux postes d'administrateurs, pour une durée d'un an:

EMMETT DEVELOPMENT LTD, Jasmine Court, 35A, Regent Street, P.O. Box 1777 Belize City Belize

GARNETT BUSINESS LIMITED, Jasmine Court, 35A, Regent Street, P.O. Box 1777 Belize City Belize

LONGFORD PROJECTS LTD, Jasmine Court, 35A, Regent street, P.O. Box 1777 Belize City Belize

- Nommer FIDEI REVISION, 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, commissaire aux comptes, pour une durée d'un an.

Luxembourg, le 2 avril 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2001, vol. 551, fol. 62, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23121/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 46.448.

Il résulte de la décision du Conseil d'Administration de la société INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. tenue au siège social en date du 1^{er} avril 2001 que les administrateurs, à l'unanimité des voix, ont pris les décisions suivantes:

1) Acceptation de la démission de l'administrateur suivant:

M. David Roy Scheepe

2) Le conseil d'administration est constitué à présent comme suit:

J.P. Everwijn

F.B. Deiters

J.M.J. Kallen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.P. Everwijn

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 54, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23122/683/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

MCBRIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.462.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 avril 2001, vol. 551, fol. 59, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2001

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

Les mandats de Caroline Folmer, Jean Lambert, Roberto Verga, administrateurs et le mandat de TRUSTAUDIT S.A., Commissaire aux Comptes sont reconduits pour une période d'un an jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2000.

Extrait sincère et conforme

MCBRIDE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 59, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23146/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

INTERNATIONAL TUBE TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.183.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 février 2001

L'assemblée décide de pourvoir à la fonction de Commissaire aux comptes en charge de la révision des comptes de société, pour l'exercice 2000: DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Pour INTERNATIONAL TUBE TRADING S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23123/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

INTERNATIONAL TUBE FINANCING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.182.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 février 2001

L'assemblée décide de pourvoir à la fonction de Commissaire aux comptes en charge de la révision des comptes de société, pour l'exercice 2000: DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Pour INTERNATIONAL TUBE FINANCING S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 56, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23124/024/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

JLC HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.182.

—
EXTRAIT

Faisant suite à un transfert, les 438.000 parts sociales représentant le capital social de la société JLC HOLDING, S.à r.l. se répartissent comme suit:

- (1) Jean-Luc Azoulay, administrateur de sociétés, demeurant à Paris, 38, rue Jasmin, détenteur de 131.400 parts
- (2) Claude Berda, administrateur de sociétés, demeurant à Genève, 3, Chemin du Port Noir, détenteur de 306.600 parts

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 55, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23125/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

OLDENBURGISCHE LANDESBANK AG, NIEDERLASSUNG LUXEMBURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 41.851.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 55, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

Dr. A. Blomenkamp / E. Kriebelt

(23162/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 15.585.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2001, vol. 551, fol. 52, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 avril 2001.

LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A.

Signatures

(23127/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

LE FOYER-ARAG, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 32.719.

Les comptes annuels et le rapport du réviseur d'entreprises au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 60, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER-ARAG

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES S.A.

A. Lamberty / H. Marx

Administrateur-délégué / Président

(23128/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

LE FOYER-ARAG, COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg-Kirchberg, 6, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 32.719.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 8 mars 2001 que les mandats des administrateurs sortants Madame Adèle Lamberty, Henri Marx et Dieter Schmitz ont été reconduits pour une durée de trois ans, jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires de l'an 2004 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2003.

LE FOYER-ARAG

COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ASSURANCES S.A.

A. Lamberty / H. Marx

Administrateur-délégué / Président

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 60, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23129/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

PROMIDEE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 62.426.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 26 mars 2001 que:

- Monsieur Bruno Beernaerts, demeurant B-6637 Fauvillers (Belgique) a été élu administrateur en remplacement de Monsieur Franck Bauler démissionnaire. Pleine et entière décharge a été donnée à ce dernier pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Son mandat d'administrateur viendra à échéance lors de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur l'exercice 2000.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 60, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23167/727/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 70.717.

Les comptes annuels et le rapport du réviseur d'entreprises au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 60, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES S.A.

F. Tesch / G. Schwertzer

Administrateur / Président

(23130/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 70.717.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 mars 2001 que:
- Monsieur Michel Janiak a été nommé comme administrateur en remplacement de Monsieur Geoffrey Hayward;
- Messieurs Louis Ottaviani, Gaston Schwertzer, Alfred Steinbrugger, François Tesch et Michel Janiak ont été reconduits comme administrateurs pour une durée d'un an, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de 2002 qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2001.

LE FOYER, OTTAVIANI & ASSOCIES

F. Tesch / G. Schwertzer

Administrateur / Président

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2001, vol. 551, fol. 60, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(23131/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

LINK PAUL, ALIMENTATION EN GROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8235 Mamer, 23, rue de Kehlen.
R. C. Luxembourg B 29.478.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2001, vol. 551, fol. 47, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2001.

Pour LINK PAUL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES P.M.E

Signature

(23132/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.

SEABREEZE S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.698.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le vingt et un mars.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de SEABREEZE, (en liquidation), R.C. Numéro B 61.698 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 6 novembre 1997 sous la dénomination sociale de SEABREEZE HOLDING S.A., publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 108 du 19 février 1998.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 26 juin 1998 par un acte du même notaire, publié au Mémorial Recueil C Numéro 691 du 25 septembre 1998.

La séance est ouverte à dix-sept heures sous la présidence de Mademoiselle Caroline Notte, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

1. Réception du rapport du commissaire-vérificateur.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire-vérificateur.
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la société.
4. Clôture de la liquidation.
5. Indication de l'endroit où les livres et documents sociaux devront être déposés et conservés pendant cinq ans.
6. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Mademoiselle la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale adopte le rapport du commissaire à la liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée générale adopte les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au liquidateur Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg et au commissaire à la liquidation la Fiduciaire d'expertise comptable et de révision EVERARD & KLEIN, ayant son siège social au 47, rue de la libération, L-5969 Itzig pour l'accomplissement de leur fonction concernant la liquidation de la société.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale prononce la clôture de la liquidation et décide de conserver les livres et documents de la société pendant une durée de cinq ans à partir du jour de la liquidation auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, l'Assemblée s'est terminée à dix-sept heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Notte, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2001, vol. 8CS, fol. 76, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Kerger.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2001

M. Weinandy.

Signé par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

(23174/230/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 avril 2001.
